

1603 - Galiot Corrozet - Trésor des histoires de France - Michigan

Auteurs : Corrozet, Gilles

Description matérielle de l'exemplaire

Format 8°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

263 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_1051

Titre long LE // THRESOR // DES HISTOIRES // DE FRANCE. // Reduites par Tiltres, partie en forme // d'Annotations, partie par lieux communs. // Par feu GILLES CORROZET. // Reueu, corrigé, & augmenté jusques à present. // [marque typographique] // A PARIS, // Chez GALLIOT CORROZET, au Palais, // ioignant les Consultations. // [-] // 1603. // Auec Privilege du Roy.

Imprimeur(s)-libraire(s) Corrozet, Galiot

Date 1603

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Ann Arbor (US-MI), University of Michigan Library, A 534394/DC 35 .C82 1603

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [University of Michigan Library](#)

Sources de la numérisation [Google/University of Michigan](#)

Type de numérisation Numérisation totale

Autres exemplaires localisés

- Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Tolbiac [RES 8-L35-72 \(A,RES\)](#). Voir [la notice ThRen](#) de l'exemplaire.
- Sanggale (Ch), Kantonsbibliothek Vadiana St. Gallen, Vadianische Sammlung der Ortsbürgergemeinde, VadSlg [GA 3597](#). Voir [la notice ThRen](#) de

l'exemplaire.

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesL'exemplaire ne comprend pas d'annotations manuscrites.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : Google/University of Michigan
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUf) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Corrozet, Gilles, 1603 - Galiot Corrozet - Trésor des histoires de France - Michigan, 1603

Anne Réach-Ngô (UHA, IUf) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 18/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/1051>

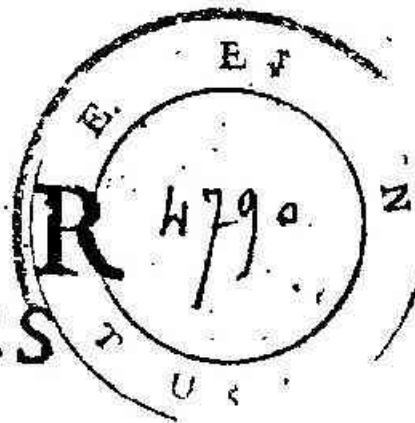
Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

Cette notice comporte plus de 200 fichiers.

Seuls les 200 premiers sont contenus dans ce document.

Contactez l'administrateur si vous souhaitez obtenir une version complète.

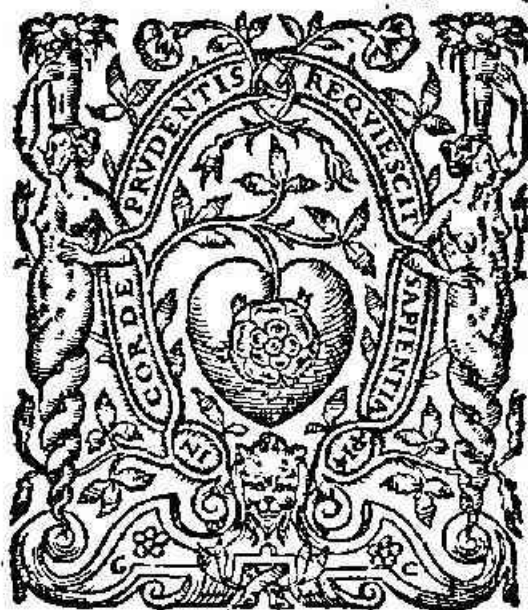
LE
THRESOR
DES HISTOIRES
DE FRANCE.



*Reduites par Tiltres, partie en forme
d'Annotations, partie par
lieux communs.*

Par feu GILLES CORROZET.

Reueu, corrigé, & augmenté iusques à present.



A PARIS,
Chez GALIOT CORROZET, au Palais,
ioignant les Consultations.

1603.
Auec Priuilege du Roy.





A
TRES-VERTVEUX,
ET TRESPRVIDENT
SEIGNEVR, MESSIRE ACHILLES
de Harlay, Cheualier, Scigneur
de Beaumont, Conseiller du
Roy en son Conseil Priué, &
premier President en sa Cour
de Parlement.



ONSEIGNEVR,
*Après qu'il eut
pleu à Dieu re-
tirer mon pere
de ceste vie à
une plus heureuse, ie trouuay
parmy ces papiers ce petit ceuvre;
à ij*

EPISTRE.

par brouillars, & legers memoires espars çà & là confusément, & sans aucun ordre. Et parce que ie n'y voyois, ce me sembloit, commencement ny fin, ie n'en tenois conte, quand quelques iours apres sans y penser, la table des tiltres d'iceluy escrite de sa main se presenta entre mes mains, selon laquelle pour la reuerence que ie porte à qui m'a engendré. & me d'un deuoir enuers ma patrie, & d'un desir de profiter à ceux qui n'ont le loisir ny la commodité de voir entierement les histoires de France, i'ay, par l'aduis de mes amis, ausquels i'en ay communiqué, le tout amassé en un petit reueuil, & faict mettre

EPISTRE.

*sous la presse, m'assurant, i'ajoit
que maints bons auteurs ayent
couru par mesme carriere, &
premiers faict voir le iour à leurs
escrits, qu'ils sont toutesfois de-
meurez court en plusieurs choses
memorables contenuës en ce
Traicté: comme le Catalogue
des Roines de France, & autres
singularitez, qui iusques icy
n'ont esté veues imprimees. Or
pource que ie ne voudrois que ce
petit posthume demeurast par
ma faute, abandonné de tuteur,
ayant longuement pensé à qui ie
le pourrois recommander, i'ay
osé, me confiant en vostre pieté
& iustice, vous choisir pour son
protecteur & defenseur, avec ce-*

â iij

ÉPISTRE.

ste ferme assurance qu'en aurez
soin comme de vostre chose pro-
pre; n'estant mal seant à un
grand seigneur & grand iusti-
cier tel que vous estes, prendre en
sa protection & sauuegarde un
pauvre orphelin abandonné de
secours. Vous le receurez donc,
Monseigneur, s'il vous plaist,
d'aussi bon œil, que d'humble &
seruiable affection ie le vous pre-
sente. Priant Dieu vous donner
tres-heureuse & longue vie.

Vostre tres-humble & tres-
obeissant seruiteur,
GALLOT CORROZET.



TABLE DES TILTRES
CONTENVS EN CE
premier liure.

LE Catalogue des Tres-
chrestiens Rois de Frã-
ce, & des Roynes leurs
espouses. Les ans du re-
gne des Rois, & où ils gisent. Tiltre
premier. fol. 1

Có bien la Monarchie de Fran-
ce a duré de temps. Tiltre ij. fol. 17

Les lignees des Rois. Tiltre iij.
fol. 18

Des tiltres generaux du Roy.
Tiltre iiij. fol. 19

Autre excellence des Rois de
France. Tiltre v. fol. 20

L'entree des Rois françois es
ã iij

TABLE.

Gaules. Tiltre vj. fol. 21

Le signe de liberté des François.
Tiltre vij. fol. 21

Les Rois François Monarques.
Tiltre viij. fol. 22

Les Rois François Empereurs.
Tiltre ix. fol. 23

Les furnós des Rois. tiltre x. fol. 23

D'aucuns Rois en France en li-
gne collaterale, non comprins au
catalogue, parce qu'ils n'ont regné
à Paris. Tiltre xj. fol. 25

D'aucunes Roines en France en
ligne collaterale, exprés obmises
au catalogue des Rois & Roines,
en ligne directe. Tiltre xij. fol. 26

Autres Rois de France non cōprins
audit catalogue, lesquels ont esté
sacrez & courónéz, mais sont dece-
dez auât leurs peres. tiltre xiiij. f. 27

Les Rois sacrez viuant leurs pe-

TABLE.

res. Tiltre xiiij. fol. 27

Les Rois non sacrez à Reims.

Tiltre xv. fol. 28

D'aucuns Rois & Princes qui
ont esté moyne par force, & les
autres volontairement. Tiltre xvj.
fol. 28

Les Rois occis infidieusement.

Tiltre xvij. fol. 30

De la pusillanimité d'aucuns Rois.

Tiltre xviii. fol. 30

Des inhumanitez d'aucuns an-
ciens Rois & Roines. Tiltre xix.
fol. 31

Des mœurs & conditiōs particu-
lières d'aucuns Rois. Tiltre xx. fol. 34

Des Rois qui ont aimé les lettres.
Tiltre xxj. fol. 40

Des Rois & Princes de France,
qui ont voyagé, & subiugué les
nations estranges. Tiltre xxij. fol. 42

TABLE.

D'aucuns Rois, Princes & Princesses, decedez d'autre mort, que naturelle. Tiltre xxij. fol. 48

Les Vsurpateurs de la Couronne. Tiltre xxiiij. fol. 49

La vision du Roy Childerich. fol. 50

D'aucuns Princes & Princesses bannis ou exilez en perpetuelle prison. Tiltre xxv. fol. 51

Regents en France. Tiltre xxvj. fol. 52

D'aucunes Princesses, qui ont gouuerné & regenté en France. Tiltre xxvij. fol. 53

Des Royaumes annexez auourd'huy à la Couronne, qui estoient partagez entre les Roys anciennement, & des partages du Roiaume à diuerses fois. Tiltre xxviiij. fol. 54.

TABLE.

Acquisitions à la Couronne de
France. Tiltre xxix. fol. 57

Fondations des Abbayes & au-
tres Eglises par les Rois, Princes &
Princesses. Tiltre xxx. fol. 63

Des edifices d'aucuns Rois &
Princes. Tiltre xxxj. fol. 73

Des erections, creations & noms
de plusieurs Duchez, Comtez, &
autres seigneuries. Tiltre xxxij.
fol. 76

Institutions des ordres & con-
fraternitez d'aucuns Rois & Prin-
ces. Tiltre xxxiiij. fol. 83

Prerogatiues, tiltres, & hōneurs
donnez à aucuns Rois de France.
Tiltre xxxiiij. fol. 88

Hommages faiçts aux Rois de
France. Tiltre xxxv. fol. 89

Des terres baillees en appenna-
ge aux enfans de France, ou par

TABLE.

partage en tiltre de Roy, ou en quelque autre maniere.	Tiltre xxxvj.	fol.92
Annotation des armoiries de france.	Tiltre xxxvij.	fol.93

Table du second liure.

Les Duchez & Comtez, qui ont esté, & sont en France, & lieux circonuoifins.	Tiltre premier.	fol.	96
Catalogue des dignitez, Magi- strats, & offices de France.	Tiltre ij.	fol.	99
Des Cónestables.	Tiltre iij.	fol.	101
Des Chancelliers.	Tiltre iiij.	fol.	102
Des grás Maistres.	Tiltre v.	fol.	103
Des Admiraux de France.	Tiltre vj.	fol.	104

T A B L E.

uernement. Tiltre xv.	fol. 116
Memoires, & Annotations en general sur l'histoire de France.	
Tiltre xvj.	fol. 117

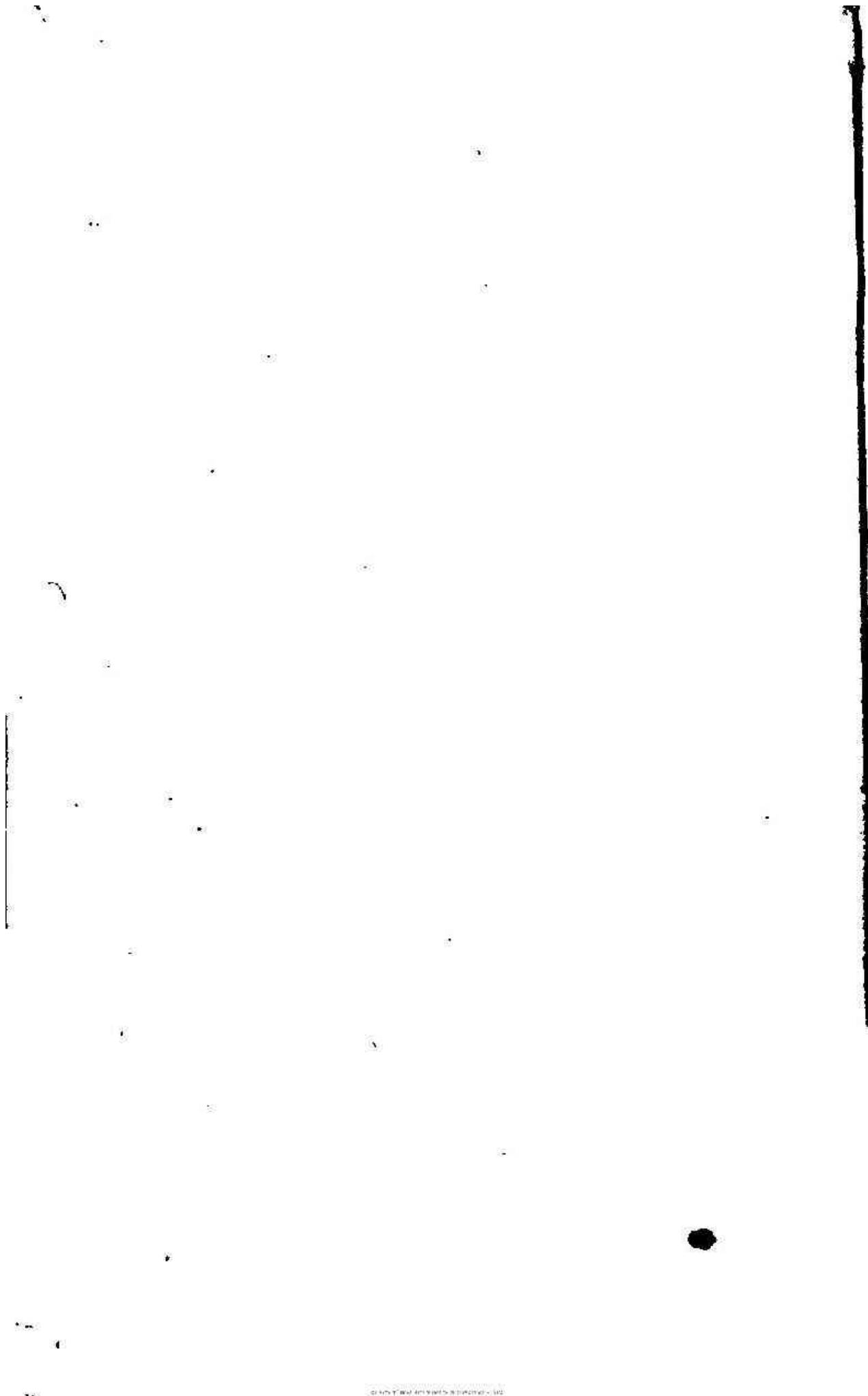
Fin de la Table des Tiltres.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr lettres patentes du Roy, il est permis à Galiot Corrozet marchand Libraire de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer ce present liure intitulé, *Le Thresor des Histoires de France, reduites par tiltres, partie en forme d'annotations, & partie par lieux cōmuns, recueilly par feu Gilles Corrozet: Reueu, & de beaucoup augmenté en ceste edition.* Et sont faictes defenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ou faire imprimer, & vendre ledit liure, sans le gré & consentement dudit Corrozet, pendant le temps de dix ans finis & accomplis, sur peine de confiscation des liures autrement imprimez, & de cent liures d'amende, applicables la moitié au Roy, & l'autre audit Corrozet, & de tous despens, dommages & interests: comme plus amplement est contenu & déclaré és lettres dudit Priuilege. Donné à Paris l'vnziesme iour d'Auril mil six cens trois.

Par le Conseil signé,

B V Y E R.



Digitized by Google



LE
THRESOR
DES HISTOIRES
DE FRANCE.

*Le Catalogue des Tres-Chrestiens Rois
de France, & des Roines leurs
espouses. Les ans du regne
des Rois, & où ils gisent.*

TITRE PREMIER.



PHARAMOND Payen Il tient le pre-
mier rang aux
effigies des
Rois au Pa-
lais de Paris.
fils du Duc Mar-
chomires, fut esleu
Chef & Roy sur les
Francois à Virtsbourg
en Germanie, l'an de
grace quatre cents dixneuf, & est le

A

• LE THRESOR DES
premier Roy de France, selon nos Hi-
stoires, lequel regna vnze ans.

*Argotte fille aînée du Roy des Cym-
bres, femme dudit Pharamond.*

2. Clodion le Cheuelu Payen, fils de
Pharamond, commença à regner l'an
quatre cents trente & vn: il regna dix-
huiet ans, & est enterré à Cambray.

*Bassine fille d'Ouidelphe Roy d'Au-
strie ou Austrasie.*

En une Chro-
nique Latine
escrite à la
main il est
nommé Me-
roueus Fuga-
m.

3 Merouee Payen, cousin de Clodion
commença à regner l'an quatre cens
quarante neuf, & regna vnze ans.

4 Childeric Payen, premier du nom,
fils de Merouee, commença à regner
l'an quatre cens cinquante neuf, & re-
gna vingt-six ans.

*N. femme de Childeric laissa son pre-
mier mary Bissin Roy de Thuringue,
pour suiure ledit Childeric qu'elle aimoit.*

5 Clouis premier Roy Chrestien, fils
de Childeric, commença à regner l'an
quatre cēs quatre vingts cinq, & regna
30. ans. Il gist en l'Abbaye sainte Ge-

neuiefue du Mont de Paris, qu'il fonda.

Clotilde fille de Chilperic Roy de Bourgogne, espouse du Roy Clouis: Elle est reputée sainte, & gist en ladicte Ab-baye.

6 Childebert premier du nom, fils de Clouis, commença à regner l'an cinq cens quinze, & regna quarante cinq ans. Il gist à saint Germain des Prez lez Paris, qu'il fonda.

Vultrogotte son espouse gist au mesme lieu.

7 Clotaire premier du nom, fils de Clouis, suruesquit Childebert son frere, avec lequel il auoit regné: & commença à regner seul l'an cinq cens soixante, & ainsi seul regna cinq ans. Il gist à saint Medard de Soissons.

Goldeaque espouse en premieres nopces de Clodomire Roy d'Orleans, & depuis femme dudit Clotaire.

Iugonde, sa seconde femme.

Arregonde sœur de ladicte Iugonde

A ij

LE THRESOR DES
sa troiesme femme.

Chiniseua sa quatriesme femme.

Consonne sa cinquiesme femme.

Radegond: fille de Bertaire Roy de Thuringue sixiesme femme dudit Clotaire, laquelle il repudia: & depuis du consentement de luy elle se rendit religieuse à Poictiers, où elle vesquit si vertueusement qu'elle est repute'e sainte, & gist en l'Eglise qu'elle fonda.

Vultrodade septiesme femme dudit Clotaire, & de luy repudiee par le conseil de l'Eglise, parce qu'elle auoit esté mariee avec Theodoal son neveu.

En vne chronique Latine à la main est nommé Karlembertus, & n'a effigie au Palais de Paris.

8 Aribert ou Cherebert, fils de Clotaire, commença à regner l'an cinq cés soixante six, & regna neuf ans. Il gist en l'Eglise saint Romain en la ville de Blaies près Bordeaux.

Nigobergue ou Jngobergue sa femme, laquelle il repudia pour la folle amour qu'il portoit à deux damoiselles qu'il en-

retint long temps, l'une nommée Mar-
conese & l'autre Merofide.

9 Chilperic premier du nom, fils de
Clotaire, suruesquit son frere Aribert
en l'an cinq cens septante & quatre, &
regna quatorze ans. Il gist à saint Ger-
main des Prez.

Audomere ou Sordoree sa premiere
femme, laquelle il repudia.

Galsonte fille d'Atanagilde Roy des
Visigots en Espagne, sa deuxiesme fem-
me, laquelle il fit estrangler de nuict en
son liect, à la persuation de Fredegonde.

Fredegonde damoiselle de la Cour, na-
tinue de Hauaucourt en Picardie, de no-
bles & pauvres parens, troisesme femme
dudit Chilperic, lequel elle fit tuer par
Landry son adultere pour crainte de la
ialousie d'iceluy, comme il retournoit de
la chasse. Elle gist à saint Germain des
Prez.

10 Clotaire deuxiesme du nom, fils de

En une Chro-
nique extraite
de l'Abbaye
S. Denys, escri-
te à la main,
est dit que la
troisesme fe-
me dudit Chil-
peric nommee
Galsinette l'e-
strangla de
nuict dans son
liect.

LE THRESOR DES

Chilperic, commença à regner l'an cinq cens quatre vingts huiet, & régna quarante quatre ans. Il gist à saint Germain des Prez.

Geltrude ou Bertrude, de la maison de Saxe, sa premiere femme, gist en ladicte Abbaye,

Sichilde sa deuxiesme femme.

11 Dagobert premier du nom, fils de Clotaire deuxiesme, fut Roy l'an six cens trente deux, & regna quatorze ans. Il gist en l'Abbaye saint Denys en France, qu'il fonda.

Gontrude premiere femme du Roy Dagobert, laquelle il repudia, n'estant disposée à auoir lignee.

Nantilde sa seconde espouse, durant le mariage de laquelle il s'abusa d'une ieune damoiselle nommee Raguetrunde.

12 Clouis deuxiesme du nom, fils de Dagobert, commença à regner l'an six cens quarante six, & regna dixsept ans. Il gist à saint Denys en France.

Batilde ou Baudour espouse dūdict Clouis deuxiesme, fut dame vertueuse, de lignee Royale des Saxons. Elle fonda plusieurs Monasteres, entre autres l'Abbaye de Chelles, où elle gist reputée sainte.

13 Clotaire troisieme du nom, fils de Clouis deuxiesme, fut roy l'an six cens soixante trois, & regna quatre ans. Il gist en l'Abbaye de Chelles, selon les Annales, autres disent à saint Denys.

14 Childeric deuxiesme du nom, frere de Clotaire troisieme, commença à regner l'an six cens soixante huit, & regna douze ans.

Une ancienne Chronique à la main dit que son frere Theodoric le fit tuer.

Blitilde ou Ulride sa femme, fut occise avec luy, elle estant enceinte, par Boddile gentilhomme, lequel le Roy auparavant auoit faict battre de verges: & furent tuez en la forest de Bondis près Paris, eux reuenans de la chasse. Ils gisent eux deux à saint Germain des Prez.

15 Theodoric premier du nom, frere

A iiij

LE THRESOR DES
de Clotaire troiesme & Childeric
deuxiesme , fut Roy l'an six cens qua-
tre vingts, & regna quatorze ans. Il est
inhumé en l'Abbaye S. Vvast d'Arras,
par luy fondee.

Clodoilde espouse dudit Theodoric.

16 Clouis troiesme du nom , fils de
Theodoric, fut Roy l'an six cens qua-
tre vingts quatorze, & regna quatre
ans.

17 Childebert deuxiesme, ou Hilde-
bert, frere de Clouis troiesme, com-
mença à regner l'an six cens quatre
vingts dixhuit, & regna dixhuit ans.
Il gist à saint Estienne de Nancy. Jean
Boucher en ses Epitaphes appelle le
lieu Cancy.

*L'extraict de
la Chronique
de l'Abbaye
saint Denis
dit qu'il fut
empoisonné.*

18 Dagobert deuxiesme du nom, dict
le Jeune, fils de Childebert deuxies-
me, fut Roy l'an sept cens seize, & re-
gna quatre ans. Il gist près son pere au-
dit lieu de Cancy.

*Clotilde deuxiesme du nom, de la mai-
son de Saxe, femme dudit Dagobert.*

19 Clotaire quatriesme du nom, frè-

re de Dagobert deuxiesme, s'efforça d'occuper le Royaume, l'an sept cens vingt, & regna deux ans. Il gist à Cancy près son pere & son frere.

20. Chilperic deuxiesme du nom, ou Hilperic, ou Daniel auparavant moyne, fut Roy l'an sept cens vingts deux, & regna cinq ans. Il gist en l'Eglise de Noyon.

Aucuns le disent fils de Dagobert deuxiesme, & qu'en bas aage il fut mis en religion avec son frere Theodoric.

21. Theodoric deuxiesme du nom, fils de Dagobert deuxiesme, fut Roy l'an sept cens vingt-sept. Il regna quinze ans, & gist à saint Denys.

22. Childeric troisieme du nom, dict l'Insensé, frere de Theodoric deuxiesme, fut Roy l'an sept cens quarante deux, & regna neuf ans. Il fut rendu moyne: & est le dernier de la premiere ligne des Rois de France.

Gisale sa femme fut aussi recluse comme luy en un Monastere.

Somme de Pharamond iusques
à Pepin, trois cens trente
& vn an.

23 Pepin le Brief ou le Court, de la Maison d'Austrasie, fils de Charles Martel, Maire du Palais, s'enfaisina du Royaume de France sur Childeric l'Inicé, en l'an sept cens cinquante & vn, & regna 18. ans. Il gist à S. Denys.

Berte au grand pied, descendue de l'Empereur Eracle de Constantinople, espouse dudit Pepin, gist en ladite Abbaye saint Denys.

24 Charlesmagne, ou Charles le Grand, fils de Pepin, commença à regner l'an sept cens soixante neuf, & regna quarante six ans. Il fut Empereur quatorze ans: & mourut à Aix le vingt huitiesme iour de Ianuier, de son regne le quarante septiesme, & de son aage le septante deuxiesme: auquel lieu il fut mis en sepulture.

Galiene fille du Roy de Tollette, premiere femme de Charlesmagne.

Hirmingarde fille de Didier Roy des Lombards sa deuxiesme femme, laquel-

le il repudia parce qu'elle estoit infidele.
Paul Emile escrit que ce fut Theodore
sœur d'iceluy Didier.

Hildegarde fille de Hildebrand Duc
de Sueue sa troisieme femme: Elle gist à
sainct Arnoul de Mets.

Fastrade fille de Raoul Comte en la
Franconie sa quatrieme femme: Elle tis-
soit linges & tapis pour servir aux Egli-
ses.

Liuthgarde de la maison de Sueue, sa
cinquiesme femme. Elle gist à sainct
Martin de Tours.

Outre ces Roynes femmes de Charle-
magne, j'ay trouué à sainct Denys en
France la sepulture d'une Roynie, femme
dudict Charlesmagne, ainsi intitulee,
Hirmitrudis Reg. vxor Karoli
Magni. Il pourroit estre que c'estoit
l'une des dessusdictes, dont le nom seroit
corrompu.

LE THRESOR DES

25 Loys le Debonnaire Roy & Empereur, fils de Charlesmagne commença à regner l'an huit cens quinze, & regna vingt six ans. Il gist à saint Arnoul de mets près Hildegarde sa mere.

Armenias, autrement Itmingarde, ou Emengarde, fille du Comte Hildegran, de la maison de Saxe, sa premiere femme. Elle gist en la grande Eglise d'Angers.

Judith fille de Uvelfon non Baudouin Comte d'Altorf, sa deuxiesme femme. Elle endura beaucoup de persecutions pour la querelle de son mary, par les enfans de luy issus du premier mariage.

26 Charles le Chauue Roy & Empereur, fils de Loys le Debonnaire, commença à regner l'an huit cens quarante vn, & regna trente huit ans. Il gist à saint Denys.

Hermingarde sa premiere femme.

Rixāt ou Richilde sa deuxiesme femme.

27 Loys le Begue Roy & Empereur deuxiesme du nom, fils de Charles le

Chauue, commença à regner l'an huit cens septante-neuf, & regna deux ans. Il gist en l'Abbaye saint Cornille de Compienne.

Ansgarde amie dudit Loys, dont il eut deux bastards Loys & Caroloman. Les Chroniques d'Allemagne tiennent qu'il l'auoit espousee: depuis il la repudia.

Adelheide sa deuxiesme femme, mere du Roy Charles le Simple. Bouchet en ses Genealogies la nomme Richeult sœur du Roy d'Angleterre.

28 Loys troisieme du nom, & Carolomā qu'on dit bastars de Loïs le Begue, regnerent ensemble quatre ans, & cōmencerēt à regner l'an huit cens quatre vingts vn. Carolomā suruequit son frere, & regna vn an d'auātage, ce sont cinq ans. Ils gisent tous deux à saint Denys, & ont effigies de pierre, & ne sont comptez que pour vn regne.

*Ces deux
n'ont effigies
au Palais.*

29 Loys surnommé Faineant, fils de Caroloman n'est pas nōbré par aucuns entre les Rois, neantmoins regna en-

*Il n'a point
d'effigie au
Palais.*

LE THRESOR DES
viron deux ans, commençant l'an huit
cens quatre vingts cinq, & par sa pusil-
lanimité & faute de cœur fut déposé
du Royaume, & tondu Moine à saint
Denis, où il gist.

*Il tira une Nonnain de l'Abbaye de
Chelles, laquelle il espousa abusant de ses
voluptez.*

*Il n'a point
d'effigie au
Palais.*

30 Charles le Gros Empereur & tu-
teur du petit Roy Charles le Simple, &
administrateur en France, regna com-
me Roy cinq ans, & commença l'an
huit cens quatre vingts six.

*Richarde de la maison Royale d'Escoffe
sa femme, fonda vn Monastere en Au-
xois, où elle trespassa.*

*Il n'a point
d'effigie au
Palais.*

31 Odon ou Eude, fils de Robert Cō-
te d'Angers, qui n'estoit point du sang
de Charlesmagne, occupa le Royaume
prenant la tutelle du petit Roy Char-
les le Simple, & fut sacré l'an huit cens
quatre vingts onze. & regna dix ans.

32 Charles le Simple troisieme du
nom, fils de Loys le Begue, commença

à regner l'an neuf cens. Il regna vingt-sept ans, & gist à saint Furcin de Peronne.

Alginé ou Ogine fille du Roy d'Angleterre, femme dudit Roy Charles le Simple.

33 Raoul fils de Richard Duc de Bourgogne usurpa la couronne de France, l'an neuf cens vingtsept. Il regna deux ans, & mourut mangé des cirons. Son corps repose en l'Eglise sainte Colombe de Sens.

Il n'a point d'effigie au Palais.

Berthe fille du Duc de Sueue, femme dudit Raoul.

34 Loys quatriesme du nom, dit d'Outremers. fils de Charles le Simple, commença à regner l'an neuf cens vingt neuf, & regna vingt sept ans. Il gist en l'Abbaye saint Remy de Reims.

Geberge ou Geburge sœur de l'Empereur Othon premier du nom, mariee auparavant au Duc de Lorraine, & depuis femme dudit Roy Loys quatriesme.

LE THRESOR DES

35 Lotaire fils aîné du Roy Loys quatrième, commença à regner l'an neuf cens cinquante sept, & regna trente vn an. Il gist en l'Eglise saint Remy de Reims.

36 Loys cinquiesme du nom, fils de Lotaire, commença à regner l'an neuf cens quatre vingts sept, regna vn an, & mourut par venin le premier an de son regne. Il gist à saint Cornille de Compienne, & est le dernier de la lignee de Charlesmagne. J'ay leu en vne Chronique Latine escrete à la main, qu'il regna neuf ans: & allegue vn Geruasius en sa seconde distinction, disant qu'il donna par testament son Royaume à sa femme Blanche & à Hugues le grand maistre de sa maison, lesquels il fit iurer prendre l'un l'autre en mariage: & n'accorde ladite Histoire avec les nostres, quant aux dattes des regnes.

Il pourroit
y auoir quel-
que apparen-
ce que ladicte
Blanche eust
esté mariée
à l'un des Hu-
gues, pere ou
fils.

Blanche fille d'Othon Empereur second du nom, espouse de Loys cinquiesme. Aucuns ont escrit qu'elle empoisonna iceluy Roy son mary. Nicolas Gilles en ses

*ses Annales a escrit que ledit Loys cin-
quiesme ayma tant sadiète femme qu'il
luy donna son Royaume, à la condition
qu'elle espouseroit Hugues Capel, autre-
ment dict Hue Capet, auquel il portoit
grande faueur.*

Somme de Pepin iusques à Hue
Capet deux cens trente
sept ans.

37 Hue Capet, fils de Hue le Grand
Comte de Paris, & grand Gouverneur
ou Duc de France, apres le trespas de
Loys cinquiesme, s'enfaisina du Roiaume,
& fut premierement estably Roy
à Noyon, & depuis sacré à Reims, en
l'an neuf cens quatre vîngts huiet. Il
regna neuf ans, & gist à saint Denys en
France. C'est le premier Roy de la na-
tion Gauloise ou Françoisse.

*La fille d'Eude Comte de Champagne
sa premiere femme.*

B

LE THRESOR DES

La fille du Roy d'Angleterre sa 2. femme
 38 Robert fils de Hue Capet cōmēça
 regner l'an 997 & regna heureusemēt
 paisible 34 ans. Il gist à saint Denys.

*Paradin en
 ses Alliances
 la nomme
 Agnès deu-
 xiesme fem-
 me dudit Ro-
 bert.*

*Berthe Comtesse de Noyon, deuxiesme
 du nom, sa premiere femme, laquelle il re-
 pudia, estant sa parente.*

*Cōstāce, surnōmee Cādide, fille de Guil-
 laume Comte d'Arles, sa seconde femme.*

*Aucuns ont escrit, mesmement Fresse
 en ses Estats & Maisons de la Chre-
 stienté, qu'elle estoit fille de Guillaume
 Duc d'Orleans: Nos Histoires disent
 qu'elle gist en l'Abbaye de Poissi qu'elle
 fonda: toutesfois ie la treuve entre les se-
 pultures de saint Denys en France.*

39 Henry premier du nom, fils du
 Roy Robert, commença à regner l'an
 1031. & regna 30 ans. Il gist à S. Denys.

*Māthilde ou Mahault niece de l'Empe-
 reur H nry 1. du nom sa premiere femme.*

*Anne ou Auine fille de Georges Roy
 d'Esclauonie (Bouchet en ses Genealo-*

gies le nomme Gautier Roy des Ruthenois) sa seconde femme.

40. Philippes premier du nom fils du Roy Henry commença à regner l'an mil soixante vn, & regna 49. ans Il gist en l'Abbaye S. Benoist sur Loire.

Une ancienne Chronique à la main, dit qu'il fut enterré en l'Abbaye Saint Florent.

Berthe troisieme du nom, fille de Florent Comte de Hollande, & Duc de Frise, femme du dict Philippes: laquelle il abandonna pour vn temps, abusant de

Bodin le nomme Baudouin & le dict Regent en France.

Bertrande, femme de Fouques Duc d'Anjou, mais contrainct par la censure du Pape, il reprint sa femme legitime.

41. Loysle Gros sixiesme du nom, fils du Roy Philippes, commença à regner l'an 1110. & regna 28. ans. Il gist à S. Denys.

La fille de Guy de Vermandois, fils de Hugues le Grand Comte de Paris, premiere femme dudit Loys, selon Claude Paradin eu son liure des Alliances.

Alix ou Edeline fille de Hubert Comte de Vertus, sa deuxiesme femme. Elle gist en l'Abbaye des Nonnains de Mont-

LE THRESOR DES
martré qu'elle fonda.

42 Loys le Jeune dict le Piteux, septiesme du nom, fils de Loys le Gros, comença son regne l'an mil cent trente huit, & regna quarante trois ans. Il gist en l'Abbaye de Barbeau sur Seine, près Meleun, de l'ordre de Cisteaux, laquelle il fonda.

Alienor Duchesse d'Aquitaine, sa femme, laquelle il repudia, & furent separéz tant pour le lignage d'entre eux, que pour quelque adultere dont on la chargeoit. Depuis elle espousa Henry Duc de Normandie, & Roy d'Angleterre.

Constance deuxiesme du nom, fille du Roy Alphons d'Espaigne, sa deuxiesme femme: elle gist à saint Denys.

Alix deuxiesme du nom, ou Adelle, fille de Tibaut le Vieil, Comte de Blois, sa troisieme femme: Elle gist en Bourgonne à Pontigny, près son pere.

43 **Philippes Dieudonné, le Conquerant ou Auguste**, deuxiesme du nom, fils de Loys le Jeune, commença à regner l'an mil cent quatre vingts vn, & regna quarant e trois ans Il gist à saint Dénys.

Isabel fille de Baudouyn, Comte de Henaut, première épouse du Roy Philippes Auguste: elle gist à nostre Dame de Paris.

Inberge ou Engelberge sœur de Cayn Roy de Dannemarch, sa deuxiesme femme, laquelle il repudia sous couleur de parenté, & espousa Marie de Boheme: depuis il se rallia avec ladite Engelberge, laquelle aucuns nomment Vigebourg.

Icelle Marie de Boheme est la première du nom, & troisieme femme dudit Philippes Auguste.

44 **Loys huitiesme du nom, dict de Montpésier**, fils du Roy Philippes Auguste, & de la Royne Isabel, commen-

LE THRESOR DES
ça à regner l'an mil deux cens vingt
quatre, & regna enuiron quatre ans. Il
gist à saint Denys.

*Blanche deuxiesme du nom, fille du
Roy de Castille, femme tressage & pru-
dente, espouse dudiect Roy Loys huicties-
me, gist en l'Abbaye des Nonnains de
Maubuisson près Pontoise, qu'elle
fonda.*

45 Saint Loys neufiesme de ce nom,
fils de Loys huictiesme, commença à
regner l'an mil deux cens vingt-sept,
& regna quarante quatre ans. Il tref-
passa au siege deuant Thunis en Affri-
que. Son corps fut enterré à saint De-
nys en Frâce. Ses entrailles demoure-
rēt à Montroyal assez près de Salerne.
Après auoir esté canonisé, son chef a
esté mis en la sainte Chapelle à Paris,
où il est reueré, & autres parties & re-
liques de son corps sont venerable-
ment honorees és Eglises de saint De-
nys en France, & de nostre-Dame de
Paris.

Marguerite fille de Remond Comte de Prouence, espouse du Roy saint Loys. Elle fonda le Monastere des Cordeliers saint Marcel lez Paris, & gist à saint Denys.

46 *Philippes troisieme du nom, dit le Hardy, fils de saint Loys, commença à regner l'an mil deux cens septante vn, & regna quinze ans. Ses entrailles reposent en l'Eglise Cathedrale de Narbonne, & son corps à saint Denys.*

Isabel deuxiesme du nom, fille du Roy Pierre d'Arragon, premiere femme du Roy Philippes troisieme. Elle gist à saint Denys.

Marie deuxiesme du nom, fille du Duc de Brabant, seconde femme dudit Roy Philippes. Elle vesquit en viduité l'espace de trente-six ans : & gist aux Cordeliers de Paris.

47 *Philippes le Bel, quatrieme du nom, fils du Roy Philippes troisieme,*

B iij

LE THRESOR DES
cōmença son regne l'an mil deux cens,
quatre vingts six, regna vingt huit ans,
& gist à saint Denys en France.

*Jeanne fille de Henry Roy de Navarre,
Comtesse Palatine de Champagne
& de Brie, espouse du Roy Philippes le
Bel. Elle fonda le College de Navarre à
Paris, & gist aux Cordeliers de ladicte
ville.*

48. Loys Hutin dixiesme du nom, fils
aisné du Roy Philippes le Bel, cōmen-
ça son regne l'an mil trois cens quator-
ze regna deux ans, & gist à saint De-
nys.

*Marguerite fille de Robert second
Duc de Bourgogne sa premiere femme,
qui ne fut Roine, estant morte avant qu'il
fut Roy.*

*Clemence fille de Charles Martel, &
sœur de Carobert Roy de Hongrie, deu-
xiesme femme du Roy Loys Hutin, gist
aux Iacobins de Paris.*

49 *Philippe le Long* cinquiesme du nom, fils du Roy *Philippe le Bel*, succeda à son frere, en l'an mil trois cens seize, & regna cinq ans. Son corps gist à *sainct Denys* en France, & son cœtir aux *Cordeliers* de Paris.

Jeanne deuxiesme du nom, fille d'*Othelin*, ou *Hugues Comte de Bourgogne*, femme du Roy *Philippe le Long*, fonda le *Royal College de Bourgogne* à *Paris*. Son corps gist aux *Cordeliers* de Paris, & son cœur à *sainct Denys*.

50 *Charles le Bel*, fils du Roy *Philippe le Bel*, succeda à *Philippe* son frere, l'an mil trois cens vingt vn, & regna sept ans. Il gist à *sainct Denys*.

Blanche fille d'*Othe Comte de Bourgogne*, qu'il auoit espousee auant que d'estre Roy fut par l'Eglise separee d'avec luy, & rendue à *Maubuisson*.

Marie troisiesme du nom, fille de *Loys de Luxembourg* (Paradin en ses *Alliances* le nomme *Henry*) Empereur

LE THRESOR DES
d'Allemagne, espouse en secondes no-
pces d'iceluy Charles le Bel. Elle gist à
Montargis en une Abbaye de Non-
nains.

Jeanne troiesme du nom, fille de Loys
Comte d'Eureux, troiesme femme dudit
Charles le Bel. Son cœur gist aux Corde-
liers de Paris, & son corps à S. Denys.
Si Philippes de Valois, sixiesme du
nom, fils de Charles Comte de Valois,
& cousin germain des trois Rois der-
niers, eux estans decedez sans hoirs
masles, succeda à la couronne l'an mil
trois cens vingt huit: & regna vingt &
deux ans. Il gist a saint Denys.

La duché de
Bourgogne
joincte à la
Couronne de
France.

Jeanne quatriesme du nom, fille de
Robert Duc de Bourgogne, premiere
femme du Roy Philippes de Valois, le-
quel au moyen d'icelle joignit la Duché
de Bourgogne à la Couronne de Fran-
ce.

Blanche troiesme du nom, fille de

Philippes Comte d'Eureux, Roy de Navarre, seconde femme dudit Roy Philippes, gist à saint Denys.

52 Iean premier du nom, fils du Roy Philippes de Valois, comença à regner l'an mil trois cens cinquante, & regna quatorze ans. Il trespassa à Londres en Angleterre, & gist à saint Denys.

Aux effigies du Palais, il est deuxiesme du nom, aussi est-il par certains titres en la Chambre des Comptes.

Ieanne cinquiesme du nom Comtesse de Boulongne, fille du Comte Guillaume, deuxiesme espouse du Roy Iean, mariée en premieres nopces à Philippes Duc de Bourgogne.

Il avoit eu une autre femme paruant qu'il fust Roy.

53 Charles cinquiesme du nom, fils du Roy Iean, commença à regner l'an mil trois cens soixante quatre, & regna seize ans. Il gist à saint Denys.

Ieanne sixiesme du nom, fille de Pierre Duc de Bourbon, espouse du Roy Charles le Quint, gist à saint Denys.

54 Charles sixiesme du nom, fils du Roy Charles le Quint, commença à regner l'an mil trois cés quatre vingt, &

LE THRESOR DES
regna quarante deux ans. Il gist à saint
Denys.

*Isabel troisieme du nom, fille d'Estienne
Duc de Bauiere, espouse du Roy
Charles sixieme. Elle fut superflue en
ses habits, durant son regne. Apres son
trespas son corps fut porté sans honneur,
dans un petit basteau pour reposer à S.
Denys en France.*

55 Charles septieme du nom, fils du
Roy Charles sixieme, commença son
regne l'an mil quatre cens vingt trois,
& regna trente-huict ans. Il gist à saint
Denys.

*Marie quatrieme du nom fille de
Loys Roy de Sicile deuxieme de ce nom,
espouse du Roy Charles septieme. Elle
gist à saint Denys.*

*Aucunes
Chroniques
à la main le
nombre pour
le dixieme
du nom.
Il auoit esté
marié aupara-
uants.*

56 Loys vnzieme du nom, fils du Roy
Charles septieme, commença à regner
l'an mil quatre cens soixante vn, & re-
gna vingt trois ans. Il gist à nostre-Da-
me de Clery, laquelle il auoit faict edi-
fier.

*Charlotte fille de Loys Duc de Sauoye
deuxiesme femme du Roy Loys vnzies-
me. Elle gist en ladite Eglise de Clery.*

57 Charles huićtiesme du nom, fils de
Loys vnziesme, fut Roy l'an mil qua-
tre cens quatre vingts quatre, & regna
quatorze ans. Il gist à saint Denys, estāt
decedé sans hoirs.

*Anne fille de François Duc de Bre-
tagne, espouse en premieres nopces du
Roy Charles huićtiesme.*

58 Loys douziesme du nom, parauant
Duc d'Orleans, prochain parēt du Roy
Charles huićtiesme, & fils de Charles
Duc d'Orleans fut saisi de la couronne
l'an mil quatre cens quatre vingts dix-
huićt, & regna dix-sept ans.

*Jeanne fille du Roy Loys vnziesme,
espouse du Roy Loys douziesme, & de
luy repudiee au commencement de son
regne, pour auoir esté trouuee indisposée
d'auoir lignee. Elle demariee vesquit sain-
ctement à Bourges, où son corps repose.*

LE THRESOR DES

Anne. Duchesse de Bretagne dessus nommee, vefue du Roy Charles huićtiefme, fut la seconde espouse du Roy Loys douziefme, & deux fois Royne de France par secondes nopces. Elle gist à saint Denys sous excellente sepulture, avec le Roy Loys son mary.

Marie cinquiefme du nom, sœur de Henry Roy d'Angleterre, troiefme espouse du Roy Loys douziefme, & depuis femme du Duc de Suffort. Elle fut trois mois Royne de France.

59 *François premier du nom, fils de Charles Comte d'Angoulesme, succeda à la Couronne de France, en ligne collateralle, parce que ledit Loys douziefme deceda sans hoir masse. Il regna trente deux ans, trois mois. Il gist à S. Denys en sumptueux sepulchre.*

Claude fille du Roy Loys douziefme, & de la Royne Anne, premiere espouse du Roy François. Elle gist prés de luy à

sainct Denys.

*Eleonor ou Alienor sœur de l'Empe-
reur Charles cinquiesme d'Austriche, &
fille de Philippes Archiduc, Roy d'Espa-
gne, seconde femme du Roy François, de-
puis le trespas duquel retourna en Espa-
gne, où elle est decedee.*

60 *Henry deuxiesme du nom fils du
Roy François premier & de la Roynie
Claude, regna douze ans trois mois,
vnze iours. Il gist à sainct Denys.*

*Catherine de Medicis, fille de Lau-
rent de Medicis, Duc d'Urbain, Com-
tesse de Boulongne, espouse dudit Roy
Henry deuxiesme.*

61 *François deuxiesme de ce nom, fils
du Roy Henry deuxiesme regna vn an
cinq mois, moins cinq iours: & trespasa
en l'aage de 18. ans Il gist à saint Denys.*

*Marie Stuart sixiesme du nom, Roynie
d'Escoffe fille de Iaques cinquiesme du nō
Roy d'Escoffe, espouse du Roy François
deuxiesme.*

LE THRESOR DES

62 Charles neufiesme du nom surnommé Maximilian, fils du Roy Henry deuxiesme, succeda au Roy François son frere le leudy cinquiesme iour de Decembre mil cinq cens soixante, en l'aage de dix ans cinq mois huit iours: Regna treze ans cinq mois, & trespassa aagé de vingt & quatre ans, peu moins. Il gist à saint Denys.

Isabel d'Autriche fille de l'Empereur Maximilian, espouse dudit Roy Charles neufiesme.

63 Henry troisieme du nom Roy de France & de Polongne, fils de Henry deuxiesme, succeda au Roy Charles neufiesme son frere, estant aagé de vingt & trois ans. Regna quinze ans deux mois, & trespassa à saint Clou près Paris aagé de trente huit ans. Il gist à sainte Cornille de Compiene. En luy est faillie la ligne de Valois, estant mort sans hoirs.

Loyse de Vauldemont, fille de Nicolas de Vauldemont, de l'ancienne maison de Lorraine, sa femme.

64 Henry

64 Henry quatriefme du nom, Roy de France & de Nauarre, à present regnant, issu de la tres noble Maison de Bourbon, comme premier Prince du sang, succeda à la couronne de France. Son regne soit religieux, iuste & paisible.

Marguerite de Valois son espouse, fille de Henry deuxiesme, & sœur des trois derniers Rois.

Tres-noble & tres-excellente Dame Marie de Medicis, niepce de don Fernand de Medicis, grand Duc de Toscane.

*Combien la Monarchie de France
a duré de temps.*

TITRE SECOND.

ES soixante & quatre Rois ont regné par l'espace de tant d'annees, que nous pouuons compter depuis Pharamond premier

C

LE THRESOR DES
Roy, iusques à ceste annee mil six cēs
trois, en laquelle regne le Roy Henry
quatriesme du nom, Roy de France &
de Nauarre, le nombre de vnze cens
quatre vingts ans. Enquoy nous est
demōstree la grande faueur que Dieu
porte au Royaume & Monarchie de
France de l'auoir cōseruee en sa gran-
deur, entre tant d'ennemis iusques à
ce temps.

On nombre depuis Pharamond ius-
ques à Pepin trois cens trente vn an.

Depuis Pepin iusques à Hue Capet
deux cens trente sept ans.

Depuis Hue Capet iusques au iour-
d'huy six cens treize ans.

Ceux qui veulent cōmençer à Clo-
uis pource qu'il est le premier Chre-
stien Roy des François, trouuent en
nombre mil quatre cens quarante &
deux ans.

Les Lignees des Rois.

TITRE III.



Vcuns separēt les genealogies des Rois en cinq. La premiere commençant à Pharamond & Clodio le Cheuelu son fils.

La seconde à Merouee successeur de Clodio, iusques à Pepin.

La troisieme à Pepin, iusques à Hue Capet.

La quatriesme depuis Hue Capet, iusques à Philippes de Valois.

La cinquiesme depuis ledit de Valois, iusques à Henry quatriesme, Roy de France & de Nauarre, à present regnant.

Mais qui voudra examiner de près n'en trouuera que trois : parce que Merouee eſtāt parēt de Pharamond, ne doit eſtre qu'une premiere lignee iusques à Pepin.

Celle de Pepin iusques à Hue Capet eſt la ſeconde.

C ij

LE THRESOR DES

Celle de Hue Capet est la troisieme continuee iusques à maintenant, entédu que Philippes de Valois estoit du sang dudit Capet, & cousin germain des Rois Loys Hutin, Philippes le Long, & Charles le Bel, decedez sans hoirs. En ceste maniere selon la Loy Salique en ligne collaterale il succeda au Royaume.

Annotations recueillies des Chroniques d'Allemagne.

Les Historiographes d'Allemagne appellerent les Rois de France predecesseurs de Hue Capet, les Rois des François Germaines: & les diuisent ainsi; les deuanciers de Pepin, ils les nomment les Merouees: depuis Pepin iusques à Capet les Carlingues, comme descendus de Charles le grand.

Nous auons appris d'iceux à dire Merouee, & non Meronee, comme ont escrit nos Chroniqueurs de France, mais ie penserois que cela soit prouenu de l'ignorance de l'escriuain

ou Imprimeur qui a mué la lettre de V. en la lettre de N.

Quant à Hue Capet, ils l'intitulent Compte de Paris, & Duc des Frâçois, premier Roy de la nation des Gaules.

Les Allemans appellent le premier Roy Chrestien *Clodoveus Pulcher*, Clovis le Beau : & ceux que nous disons Clotaires, ils les appellent Lotaires : & Charles Martel, ils le nomment Marcel.

Des tiltres generaux du Roy.

TILTRE IIII.

ENtre les Rois qui adorent Iesus-Christ, ceux de Frâce ont ces tiltres de Tres-Chrestien, premier & fils aîné de l'Eglise, qui leur ont esté propres & affectez de tous temps par la cōmune voix des Chrestiens, pour autant qu'ils ont tousiours soustenu & combattu pour la foy & Religion Chrestienne, contre les infidelles & heretiques de diuerses sectes, &

R iij

LE THRESOR DES

le premier Roy qui a cōmencé à estre honoré de ses beaux tiltres, fut Charlesmagne, pour auoir chassé les Sarra-
fins d'Aquitaine. Et quant a la domi-
nation, ils commandent sur vn si bon
& bien né peuple, qu'on leur attribue
estre pluſtoſt Seigneurs des cœurs de
leurs ſubiects, que de la terre, cōbien
que ce ne ſoit qu'vne meſme Seigneu-
rie: neantmoins d'autāt que les hom-
mes par nature ſont plus nobles que
leur habitation, ils ſont en leur tiltre
de regner nommez *Rex Francorum*,
Roy des Frāçois, Roy de leur peuple,
ce que ne ſont les autres Rois, meſme-
ment en leurs monnoyes.

Le Roy de France eſt auſſi ſouue-
rain Empereur en ſon Royaume, ne
reconoiffant aucun ſuperieur ſur luy
en la temporalité, comme ne tenant
ny ne faiſant foy & hommage à aucun
quel qu'il ſoit.

*Du sacre & autre excellence des
Rois de France.*

TITRE V.

U Ceux Rois seulement sont sa-
crez de l'onction diuine, ap-
portee des Cieux, dans vne
fiolle que nous nommons la sainte
Ampoule, par le ministere de l'Ange,
pour oindre & sacrer le Roy Clouis,
laquelle est gardee en l'Eglise saint
Remy à Reims, & a cela de propre &
miraculeux pour la faueur d'iceux
Rois, qu'à leur consecration elle se
trouue pleine, & aussi à la mesure
qu'ils defaillent & viennent à mourir
elle diminue. Ce que sçachant tres-
bien le Roy Loys vnzieme, estant
oppressé de grandes maladies, desi-
rant vn presage certain de sa vie ou de
sa mort, la fit apporter au lieu où il
estoit malade. Autant en dit-on des
Fleurs de Lys d'or assises en champ

C iij

LE THRESOR DES
d'Azur diuinement inuentees Et si les
choses simples tât en beauté, couleur,
nature, & vertu, sont en plus grand
prix, que les composees, les armoiries
de France sont à preferer à toutes au-
tres. Nos anciens aussi nous ramen-
teuoient vne certaine Baniere de soye
vermeille appelée Auriflamme, par-
ce qu'en icelle on voyoit des flammes
de feu de couleur d'or, disans que tel-
le enseigne n'estoit portee en bataille
sinon que contre les infideles, mais
que depuis que les Rois en eurent abu-
sé contre les Chrestiens, elle s'estoit
euanouie, estant retournée comme
elle estoit venue par miracle.

Vne autre prerogative que les Rois
de France ont, c'est la guerison des
escrouelles par la grace de Dieu, en
touchant les malades, comme toutes
nations le sçauent bien experimen-
ter.

*L'entree des Rois François
és Gaules.*

TITRE VI.

NOs Histoires Françoises donnent le commencement du premier Roy à Pharamond, duquel nous ne lisons point qu'il ait iamais entré és Gaules.

Clodion le Cheuelu son fils, a esté le premier Roy des François qui a eslargy & estendu son Royaume (passant és Gaules) depuis le Rhin iusques és prouinces de Cambray, Tournay, Brabant, Artois, & Beauuoisis.

Childeric fils de Merouee par ses conquestes le dilata; en prenant Orleans, & tout le pays le long de Loire, iusques à Angers.

Le signe de liberté des François.

TITRE VII.

LE Roy Clodio le Cheuelu ordonna aux François qu'ils portassent longs cheueux iusques sur les espanles, & longue barbe en signe de liberté franche & acquise par leurs proüeuces cōtre les Loix Romaines qui auoient decreté que ceux qui seroient en la seruitude des Romains seroient tondus & perdroient les cheueux & la barbe, ainsi qu'au parauant & depuis les Gaulois estoient tondus portans les cheueux courts en signe qu'ils estoient, depuis les conquestes de Iules Cesar, reduits en la seruitude des Romains; & dura ceste difference de cheuelure des François & des Gaulois iusques au regne du Roy Loys le leune, lequel à la persuasion de Pierre le Lombard Euesque de Paris, commanda qu'ils fus-

sent laissez de la longueur de dessous l'aureille seulement: ce qui est renouvellement pratiqué à présent, & depuis dix ans volontairement sans commandement les ayans portez cours long temps auparavant. Enquoy est à noter la mutation des loix & coutumes.

Annotation.

Oster la barbe en ces temps, estoit grand'iniure, ainsi qu'on peut colliger de Sadragefile gouverneur d'Aquitaine, qui se plaignoit au Roy Clotaire, de ce que Dagobert son fils luy auoit coupé la barbe: ce qui estoit estimé grand deshonneur en ce temps là.

Des Rois François Monarques.

TITRE VIII.

REuenant au propos de l'augmentation du Royaume, Clovis premier Roy Chrestien des

LE THRESOR DES
François, apres le trespas de son pere
Childeric, conquist toutes les villes
que tenoient les Romains entre les
fleuves du Rhin & de Seine, & depuis
toutes celles qui sont assises entre les
rivières de Seine & Loire, le pays d'A-
quitaine, les citez de Bordeaux, Thou-
louze, & Angoulesme: Les pays de Ro-
uergue, Rodets, Albic, Auvergne, Poi-
ctou, Limosin, Quercy, Agenois, & tous
les pays de Bourgogne. Ce fut le pre-
mier Roy de France Monarque des
Gaules.

✠ Clotaire premier du nom, second
Monarque des Gaules.

Clotaire second du nom, tiers Mo-
narque des Gaules.

Dagobert premier du nom, quatries-
me Monarque des Gaules.

Clouis second du nom, cinquiesme
Monarque des Gaules.

Pepin sixiesme Monarque des Gau-
les.

Charlesmagne septiesme Monarque,
& plus que Monarque des Gaules, par-
ce que luy estant Roy & Empereur,

tenoit outre les Gaules, la Germanie, Angleterre, les Espagnes, Lombardie, Italie, la Calabre, Frise, Saxonne, Bavières, Esclauonnie, Venise, Chippre, & Hongrie : & quasi toutes les terres qui sont aujourdhuy Chrestiennes.

Loys premier du nom son fils, huitiesme & dernier Monarque des Gaules.

Les Rois François Empereurs.

TITRE IX.

Charlesmagne.

Loys Debonnaire.

Charles le Chauue.

Loys le Begue.

Ces quatre Rois de France furent Empereurs par election & coronation: mais iamais Empereur ne fut Roy de France, sinon Charles le Gros qui fut Roy en France par vsurpation, en l'absence de Charles le Simple ieune ensuyuant: mais son fils Charles quatriesme,

LE THRESOR DES
dict d'Outremer, recouura le Royau-
me.

Les surnoms des Rois.

TILTRE X.

E Lodio le Cheuelu, pource
qu'il portoit fort longs che-
veux & commanda aux Frä-
çois de les porter.

Le grand Clouis, pour la grandeur
des gestes.

Childeric l'Insensé, dernier de sa ge-
nealogie, rendu moine pour sa pusilla-
nimité.

Charles Martel, non pas Roy, mais
gouverneur & plus que Roy de Fran-
ce, surnommé Martel pour ses vail-
lances.

La Mer des
Hist. le nōme
Pepin le nain.

Pepin le Bref, pource qu'il estoit
petit homme.

Charlesmagne ou Charles le grand
pour ses conquestes.

Loys le Debonnaire pour sa bonté.
Charles le Chauue, pour auoir peu

de cheueux.

Loys le Begue, pource qu'il auoit la langue courte.

*Aux effigies
du Valois est
escriit le Bal-
be.*

Loys Faineant, pour sa lascheté.

Charles le Simple, pour sa douceur & benignité.

Loys d'Oultre mer, pource qu'en son ieune aage il fut porté en Angleterre.

Hue Capet, pource qu'en son ieune aage en se iouant, il ostoit les chapeaux ou chapperons aux ieunes Seigneurs & Pages de la Cour.

*Aux effigies
est escriit Ca-
pel.*

Loys le Gras ou le Gros, pour sa corpulence.

Loys le Ieune ou le Piteux, pour la signification des mots.

Philippes Auguste, Dieu donné, & le Conquerât, pour auoir augmenté son Royaume, pour auoir esté né en la vieillesse de son pere, & pour les conquestes par luy faictes.

Loys de Mont-pensier, parce qu'il y mourut.

Philippes le Hardy, à cause de sa hardiesse.

LE THRESOR DES
Philippes le Bel, à cause de sa
beauté.

Loys Hutin, mutin ou testu, pour-
ce qu'en ses ieunes iours il aimoit à
quereller.

Philippes le Long, pource qu'il estoit
grand & maigre.

Charles le Bel.

Philippes de Valois, parce qu'il en
estoit Comte auparauant qu'il succe-
dast à la Couronne. Et de luy sont ses
successeurs appelez de Valois.

Par aucuns est appelé le bon Catho-
lique & le bien fortuné.

Charles le Sage cinquiesme du nom,
à cause de sa prudence.

*Aux effigies
tres-aimé &
debonnaire.*

Charles le bien-aimé, sixiesme du
nom.

*Aux effigies
tres glorieux,
& victorieux*

Charles le bien feruy, septiesme du
nō, & tres-victorieux pour auoir chassé
les Anglois de son Royaume, qui en
possedoient vne grande partie.

Charles huictiesme, Auguste & li-
beral.

Loys douziesme du nom, Pere du
peuple.

François

François premier du nom, restaurateur des arts & bonnes lettres, est dict aussi François le Grand, pour la grandeur de ses gestes, & de son corps.

Henry second du nom, Tres-belliqueux, Liberal, Deuot, Religieux, Secours des affligez, & Amateur de toute bonté.

François second du nom, en l'oraison funebre pour luy, eut ce tiltre, Esperance de vertu, pource qu'il mourut ieune.

D'aucuns Rois en France en ligne collaterale, non compris au cathalogue, parce qu'ils n'ont regné à Paris.

TILTRE XI.



Lodomires fils de Clouis, Roy d'Orleans & Aquitaine.
Theodoric fils de Clouis, Roy de Mets & Auftrasie.

*ces Rois n'ont
là par P. A.
mille font no
mez. Tetrar-
chies.*

Gontran fils de Clotaire premier, Roy d'Orleans & Aquitaine.

D

LE THRESOR DES

Sigibert fils de Clotaire premier Roy
de Mets & Austrasie.

Theodebert Roy de Mets.

Theodoric Roy d'Orleans.

Aribert fils de Clotaire second, &
frere de Dagobert Roy d'Aquitaine.

Sigibert fils (aucuns disent bastard)
de Dagobert, fut Roy d'Austrasie, que
son pere luy auoit donné.

Childebert fils de Theodoric, pre-
mier du nom, Roy d'Austrasie.

Carloman frere de Charlesmagne,
Roy de Soissons, Austrasie, & Bour-
gogne.

Pepin Roy d'Aquitaine fils de Loys
Debonnaire. Ces Rois icy ont eu des
enfans qui leur ont succédé en leurs
Royaumes, & par leur mort lesdictes
Seigneuries sont escheues aux Rois de
France.

*D'aucunes Roines en France en ligne
colateralle, exprés omises au cathalo-
gue des Rois & Roines en ligne di-
recte.*

TITRE XII.

Visegarde fille de Vvaton roy
des Lōbards espouse de Theo-
debert premier du nom, Roy
de Mets, l'un des quatre partages du
Royaume de France. Icelle Vvisegarde
fut repudiee de son mary, & print à
son second mary Deuthere.

Deuthere Dame de Besiers seconde
femme dudit Roy de Mets.

Yvalderade seconde fille de Vvaton
roy des Lōbards espouse de Thibaut
roy de Mets, fils dudit Theodebert
troiesme partage de France.

Bruneault ou Brunechilde femme
de Sigisbert Roy de Mets, fils du pre-
mier Clotaire. Ceste cy fut fille d'A-
gathe Roy des Vvisigots en Es-

D ij

LE THRESOR DES
paigne, & pour ses crimes elle fut tiree
à quatre cheuaux selon aucuns: les au-
tres disēt qu'elle fut trainee à la queue
d'un cheual par le camp du second
Roy Clotaire nepueu de son mary.
Bocace & Annonius parlent d'elle
comme d'une dame vertueuse.

Hermemberge fille de Bertrich
Roy des Vvisigots espouse de Theo-
doric Roy d'Orleans l'un des quatre
partages de France, laquelle il repudia.

Belchide ou Birechilde esclau &
vendue par des marchands à la Roynne
Brunehaut, fut femme de Theodobert
second du nom, Roy de Mets, laquelle
il tua de sa main.

Cheutilde ou Teudechilde seconde
femme dudit Theodobert Roy de
Mets.

Austrichilde ou Austrigile femme
de Gontran Roy d'Orleans.

*Autres Rois de France non comprins
audit cathalogue, lesquels ont esté sa-
crez & couronnez, mais sont decedez
auant leurs peres.*

TITRE XIII.



Ve fils du Roy Robert courō-
né (viuant son pere) à Com-
piengne.

Philippes fils de Loys le Gros qui
mourut d'une cheute de cheual à
Paris

Annotation.

Il y a vn Iean fils de Loys Hutin, qui
fut né apres le trespas de son pere, &
vesquit huit iours: & combien qu'il ne
fust sacré, toutesfois son effigie est en-
tre les Rois au Palais de Paris, tenu par
la main de son pere, & est dict Iean pre-
mier du nom, & l'autre Roy Iean se-
cond.

D iij

Les Rois sacrez viuans leurs peres.

TILTRE XIII.

Charles & Carloman furent sacrez par le Pape Estienne en la faueur du Roy Pepin leur pere.

Loys le Debonnaire fut couronné Empereur & Roy de France, viuant son pere Charlesmagne.

Robert fils de Hue Capet, fut couronné viuant son pere.

Henry fils de Robert fut sacré viuant son pere.

Philippes premier du nom receut le sacre durant la vie de Henry son pere.

Loys le Jeune fut couronné viuant son pere Loys le Gros.

Philippes Auguste, fut sacré viuant son pere Loys le Jeune, dict le Piteux, lequel luy ceda la couronne.

Les Rois non sacrez à Reims.

TITRE XV.

Pepin fut oingt à Soissons par saint Boniface Evêque de Maience.

Charlesmagne fut sacré & couronné à Noyon.

Carloman son frere fut couronné à Soissons.

Raoul fils du Duc de Bourgongne fut sacré Roy à Soissons.

Loys quatriesme du nom fut couronné à Laon.

Loys le Gros fut sacré à saint Sanson d'Orleans par l'Archevesque de Sens, à quoy l'Archevesque de Reims par ses commis s'opposa & protesta, desquelles protestations ils eurent acte.

Robert fils de Hue Capet fut couronné à Orleans.

Loys & Carloman freres & fils de Loys le Begue furent sacrez & cou-

D iij

LE THRESOR DES
ronnez en l'Abbaye de saint Pierre de
Ferrieres en Gastinois.

Henry de Bourbon, quatriesme du
nom, à present regnant, fut sacré à
Chartres.

*D'aucuns Rois & Princes qui ont esté
moynés par force, & les autres vo-
lontairement.*

TILTRE XVI.

Cloud fils de Clodomire Roy
d'Orleans eschapant la fureur
de ses oncles qui auoiēt occis
ses freres, se tondit & rendit moyne.
Son corps gist à Nogent à deux lieuës
de Paris, qu'on appelle à raison de son
nom, saint Cloud.

Merouee fils de Chilperic fut faict
moyne par force apres auoir espousé la
Royne Brunehault, & depuis ietta le
froc aux orties.

Dagobert fils de Sigibert Roy d'Au-
strasie fils du premier Dagobert fut
tondu & faict moyne par force, &

enuoyé en exil par Grimoald Maire du Palais d'Austrasie, pour auoir son Royaume.

Theodoric premier du nom, Roy de France, homme lubrique, pour sa pu-
sillanimité fut tondu moine à S. De-
nys en Frâce, & depuis fut restably au
Royaume.

Chilperic ou Daniel XX. Roy de
France auparauant moine.

Childeric troisieme du nom, dernier
de la lignee de Clouis, fut fait moine,
& puis Roy de France apres le trespas
de son frere Theodoric. Les François
lâs d'estre gouuernez d'un Roy trop
lasche de courage, lubrique & effemi-
né, le renfermerent en vn monastere,
& le refirent moine.

Carloman fils de Charles Martel gou-
uerneur & Maire du Palais d'Austrasie,
deliberant viure solitairement, se ren-
dit moine, & acheua ses iours en l'Ab-
baye du mont de Cassin avec les autres
moynes.

Vassille Duc de Bauieres, & Theodo-
ric son fils estans condânez (par le Par-

LE THRESOR DES

lemēt de Paris, le Roy Charlesmagne present,) à estre decapitez, le Roy par sa clemence leur quitta la vie, les fit tondre & rendre moynes en vne religion.

Pepin fils bastard de Charlesmagne aiant conspiré contre son pere fut pris. Son pere le fit tōdre & rendre moyne.

Loys le Debonnaire Roy & Empereur, par la conspiration de ses enfans fut desmis de ses estats, & luy baillerēt l'habit de moine à saint Marc de Soissons, puis quelque temps apres fut restitué en son Royaume.

Charles & Pepin enfans de Pepin Roy d'Aquitaine en son viuant frere de Charles le Chauue, furent desconfits par ledit Charles le Chauue, lequel les fit tondre & mettre en religion.

Lotaire Empereur & Roy de Lombardie frere du Roy Charles le Chauue, diuisa son Empire & Royaume entre ses enfans, renou, a`au monde & se fit moyne.

Loys Fayneant Roy de France fut depose de sa couronne par les Fran-

çois, & tondu moyne à saint Denys en France.

Henry frere du Roy Loys septiesme se rendit moine de Clereuaux, & depuis fut fait Euesque de Beauvais.

Guillaume Comte de Neuers se redit Chartreux du temps de Loys VII.

Les Rois occis insidieusement.

TILTRE XVII.

Hilperic reuenant de la chaste à Chelles près Paris, comme il descendoit de cheual deuant sa maison, fut occis par les meurtriers atiltrez de sa femme Fredegonde, de laquelle il estoit ialoux.

Childeric deuxiesme aussi reuenant de la chasse avec la Roine sa femme, furent tous deux occis en la forest de Bondis près Paris par Bodile Gentilhomme François, que le Roy auparauant auoit fait battre de verges.

De la pusillanimité d'aucuns Rois.

TILTRE XVIII.

DE puis le commencement du regne de Clotaire troisieme du nom iusques à Pepin y eut dix Roys, qui tous furent si pusillanimes, qu'ils n'auoient seulement que le tiltre de Roy. Les Maistres ou Maires du Palais auoient tout le gouuernement & superintendance du Royaume de France, tant des guerres, que de l'administration des affaires & finâces, & cependant les Rois lasches & paresseux, endormis en voluptez & lasciuerez, se tenoient enfermez en leurs Palais avec leurs femmes ou amies & leurs familles, & vne fois l'an le premier iour du mois de May se faisoit vne assemblee à Paris des trois Estats du Royaume pour conseiller & ordonner de la police du Royaume: en laquelle assemblee les Rois se faisoient porter sur des chariots pour estre veus du

peuple, estans assis sur hautes chaires, vestus la Royale, la barbe longue boutonnee d'or sur la poitrine, les cheueux espars sur les espaulles : & là receuoient les saluts & reuerēces des assistans qui leur offroient des dons & presens. Et si aucuns ambassadeurs venoient deuers eux, ils faisoient telle responce qu'on leur auoit enseignee, puis se retiroient en leurs maisons priuees, iusques à l'autre année.

Boutonnée
extraict
d'un liure à
la main de
l'abbaye S.
Denys.

*Des inhumanitez d'aucuns anciens
Rois & Roines.*

TITRE XIX.

Gondemar Roy de Bourgonne tua son frere Childeric, pere de Clotilde, depuis femme du Roy Clouis, pour auoir sa part du Royaume, & fit noyer la femme d'iceluy Childeric en la riuiere, vne pierre pendue au col.

Clodomire Roy d'Orleans ayant

faict son prisonnier Sigismond Roy de Bourgonne son nepueu, & sa femme & leurs enfans, il les fit ietter & agrauâter dedans vn puits.

Theodoric Roy de Mets, se pourmenant sur les murs d'une ville avec Ermanfroy Roy de Thoringue, & l'entretenât de paroles pour pacification le ietta des murs à bas, dont il mourut: & depuis ledict Theodoric fit estrangler les enfans dudit Ermanfroy.

Clotaire Roy premier du nom du consentement de son frere le Roy Childebert, & en la presence de luy & de ceux de sa cour tua d'une espee ses deux nepueux Theodoal & Gontran enfans de Clodomire Roy d'Orleans son frere, pour auoir leurs successions.

Denthere dame de Besiers, & femme de Theodebert Roy de Mets, fit mourir sa propre fille d'elle & de son premier mary seigneurs de Besiers, estant ialouse de sa beauté, & de l'amour que luy eust peu porter son second mary le Roy Thodobert. Et

l'ayant fait mettre dans vn chariot trainé de deux taureaux (faignant la mener en la Cour du Roy) la fit passer par dessus le pont de Verdun. Les bestes eschauffees, & non domptees, se ietterent avec le chariot dans la riuere de Meuze, où la Princesse fut noyee.

Clotaire premier, fit enuironner le Monastere de saint Martin de Tours de quantité de bois, & mettre le feu dedans pour brusler Vylcaire Duc d'Aquitaine qui s'y estoit sauué.

Iceluy Clotaire fit attacher avec des cordes sur vne selle en vne maison son fils bastard Crainus, qui luy auoit fait la guerre, avec sa femme & ses filles, & fit mettre le feu dans icelle maison estant fermee, & là furent bruslez.

Chilperic premier, estrangla ce nuit sa femme Galsonde ou Galsonte.

Fredegonde Roynede France fit tuer en trahison Sigisbert Roy de Mets frere de son mary Chilperic. Elle

fit tuer Clodouee fils de son mary & en bara
Sordoree auparauint femme dudit emp
Chilperic, afin qu'il la prinst en maria-ete d'Al
ge, fit corrompre & forcer la fille de are du l
ladite Sordoree & de Chilperic, fins incita
empaller vne fille qu'auoit entrete-ere The
nue iceluy Clodouee, & brusler la or a c
mere de ladicte fille, finalement elle iceluy
fit tuer son mary qui estoit ialoux d'el-est ce
le, luy reuenant de la chasse. terno

La Roine Brunehault fit estrangler arch
Godomce Maire du Palais de son ma-ode
ry. vien

Sigisbert Roy de Mets, fit empoison- tpo
ner Childebert Roy de mets, son fils & son
sa femme en vn baing, fit occire Ge- e la
morties Prince de la Cour du Roy e R
Theodobert son arriere fils, lequel tux
pour ceste cause la bannit de sa Cour en
& son Royaume. Elle ainsi deiettee se
retira vers son autre arriere fils Theo- el
doric Roy d'Orleans, & par son com-
mandement furent occis le Duc Ca-
tinus & le Duc Gilles. Elle sema diui-
sion entre ledict Theodoric & Clotai-
re Roy de France, lesquels se ioigni-
rent

et en bataille si furieuse que les corps
 morts empeschoient le cours de la ri-
 viere d'Aisne. Elle fit tuer Bertouault
 le Maire du Palais dudit Roy Theodo-
 ric. Incita iceluy Theodoric contre son
 frere Theodobert Roy de Mets, don-
 nant à entendre audit Theodoric
 qu'iceluy Theodobert estoit bastard.
 Elle fit couper vn des pieds à vn che-
 valier nommé Vtile, & là fit occire vn
 autre chevalier nommé Bolsus. Elle
 fit lapider saint Disier Archeuesque
 de Vienne, estant rappelé de son exil,
 fit repudier & separer Hermenberge
 fille de son mary Theodoric. Enuoya en
 exil saint Colombain Conseiller du
 dict Roy. Par sa persuasion le Roy
 Theodobert occit Belchide sa femme.
 Elle renouella la haine entre Theo-
 doric & Theodobert en telle maniere,
 que la bataille donnee, ledict Theodo-
 bert s'estant sauué dans Colongne, fut
 occis, & sa teste ietee par dessus les
 murailles au camp de Theodoric. Elle
 tua de glaive deux fils bastards dudit
 Theodobert, & le tiers qui estoit en

E

LE THRESOR DES

maillot le print par le pied & le frappa la teste cōtre la muraille faisant voler la ceruelle. Continuant son mal fit empoisonner iceluy Roy Theodoric estant au baing, dont soudainement mourut: finalement ayant faict mourir tant de Princes & Seigneurs, par sentence des nobles de France elle fut attachee par les cheueux: vn pied & vn bras à la queuë d'un cheual, & trainee par le camp du Roy Clotaire ij. où toute deschiree par pieces elle mourut, Elle fut ensepulturee, à S. Martin d'Autun.

*L'extraict
d'une chroni-
que S. Denys,
dit qu'on luy
coupa vn
bras & vn
pied, & que
elle fut des-
chiree à
cheuaux.*

Clotaire ij. fit occire en sa presence Sigisbert & Corbes fils bastards de Theodoric Roy d'Orleans.

Austrichilde femme de Gontran Roy d'Orleans se mourant de peste, & n'ayant sceu recouurer sante par les medecins, pria son mary, si tost qu'elle seroit decedee, il fist mourir iceux medecins, lesquels (disoit elle en mentant) l'auoient empoisonnee, & la faisoient mourir: ce que son mary luy octroia & mit à execution.

Ermenfroy Roy de Thuringue ou Lorraine à la persuasion de sa femme Mauberge fille de Thierry Roy d'Italie fit tuer cruellement ses deux propres freres.

Iean Roy d'Angleterre allant à cheual le long d'un coutau de mer à costé de son nepueu le Duc Artus de Bretaigne: iceluy Roy occit de son espee ledict Duc son nepueu, & le prenant par l'un des pieds le precipita en la mer, alors troublee & agitee des vents, & oncques puis le corps du Duc ne fut veu.

Des mœurs & conditions particulières d'aucuns Rois.

TILTRE XX.

Merouee iij. Roy Payen fut victorieux, sage & bon Iusticier.
Childeric iij. Roy de France Payen fut homme lubrique, voulant user par force des femmes & filles

E ij

onques personne, & aussi ne trouua
iamais homme qui fut son amy.

Clotaire ij. du nom fils dudit Chil-
peric fut doué de bonnes mœurs, bien
aduisé & craignant Dieu. Il enrichit
beaucoup d'Eglises, fut grand guer-
rier & preux aux armes, aimant le de-
duit des bois & de la chasse.

Dagobert son fils fut de vertueuses
mœurs, ayant Dieu, honorant l'E-
glise & ses ministres. Il estoit hardy,
courageux & puissant en ses guerres.
Il fut défenseur du droit des Veuf-
ues & Orphelins: Il aima droicte &
Iustice: fut aimé des François & craint
de tous ses voisins & de ses ennemis.

Clouis ij. son fils fut de petit enten-
dement, subiect à gloutonnie, luxure
& auarice.

Charlesmagne resplandit de toutes
vertus qui rendent le Prince louable,
tant du deuoir enuers Dieu & son
Eglise, que de ses exercices de guerre,
& administration de Iustice. Il estoit
de grande stature, fort & puissant ou-
tre les autres hommes, courtois, libe-

E iij

LE THRESOR DES

ral aux siens & aux estrangers, & cruel à ses aduerfaires. Il mangéoit peu de pain & beaucoup de chair, & peu de venaison, beuvoit trois ou quatre fois à son repas, faisoit lire les histoires; se vestoit ordinairement à la mode Francoise, & tousiours portoit quelque glaive à sa ceinture. Il chantoit volontiers allant par les champs, sçauoit parler sept ou huict langues, faisoit nourrir ses fils aux armes & aux lettres, & ses filles en ouurage de soye, laines & linges. Il s'accointa tousiours des plus grands Princes du monde, & mesmement des Payens & Sarrazins, afin de les rendre plus fauorables vers les Chrestiens. Luy mesme vuidoit souvent les causes des parties litigantes, fut charitable aux pauvres, & porta grand honneur aux hommes doctes & lettrez, faisoit plusieurs largesses aux pelerins estrangers, estoit prompt à punir les Iuges qui offensoient en leur estat par dons & concussions. Il estoit de sept pieds de hault, la teste ronde, gros yeux, grand nez & ouuertes nari-

nes, la face ioyeuse & alaigre. Pour se mōstrer au peuple qui desiroit le voir aux iours des festes il se vestoit d'habit long de drap d'or à collier au camal d'or, son chef couuert en façon d'vne carmignolle avec vn chappellet en façon de couronne d'or garny de pierres precieuses, & vn diademe de mesme le chapelet, les chausses semeles à la mode d'Italie garnies de riches pierreries, se leuoit deux fois la nuict se pourmenant pour prédre aduis des plus pesantes affaires de son Royau-me. Il estoit brief en paroles & execution, & rachetoit volontiers les Chrestiens prisonniers des infideles. Finalement il ordonna à son trespas que tous ses biens meubles fussent dōnez aux Eglises, aux femmes veufues & orphelins.

Loys fils de Charlesmagne fut Prince clement craignant & aimant Dieu, patient en aduersité, ayma son peuple, & se fit aymer de luy, le deschargeant d'impôts, emprunts & exactiōs, fit hōneur à sainte Eglise & à ses mini-

E iij

stres, aimoit la chasse, & escoutoit volontiers les causes de ses subiects pour y affoir iugement.

Charles le Chauue fils dudit Loys, se vestoit non à la maniere des François, mais des Grecs, portant vne longue Dalmatique qui le couuroit iusques aux talons, & auoit la teste enuelopée d'un couurechef de soye, cōme vn tolopan de Turquie, & portoit vne courōne d'or dessus, & auoit à son costé vn badelaire Turquois en façon d'un cymeterre.

Le Roy Robert fut de bōnes mœurs & conditions, aimant les lettres, & hōmes doctes. On dict de luy que iamais ne destitua aucun de ses officiers, s'il n'auoit forfaict en sa charge.

Philippes Auguste aimoit & craignoit Dieu, qui est le commencement de sapience, fit defendre les iuremēs, blaphemes, ieux, tauernes, & bordaux, fut ennemy des persecuteurs des Eglises, fit certaines ordonances sur la prouision des benefices, & dresta par testament plusieurs laiz de pieté

contenues aux Annalles.

Loys vij. dit le Piteux, fut sage, & vaillant Prince, qui traicta doucemēt ses subiects, sans les charger de tributs & impôts. Il aima la paix, & sous lui furent reparees, & edifiees plusieurs places, villes, chasteaux & Eglises, & plusieurs terres estans en friche furent employees en labour: & viuoit-on sous lui en toute commodité & tranquillite.

Loys viij. fils de Philippes Auguste, fut equitable, iuste, & de grand cœur. Il aima chasteré & continence, sans vser d'autre femme que de la sienne.

Sainct Loys fut grand zelateur de l'honneur diuin, chaste & continent, grand aumosniet, edificateur des temples de Dieu, amateur des saintes escritures. Il fit des ordonnances contre les blasphemies, jeux, rauernes, & bordaux. Il voulut que les estats des Bailifs, & Seneschaux fussent triennaires, & qu'ils rendissent compte de leur charge au bout du temps. Il aimoit verité & iustice: Conferoit les benefices

LE THRESOR DES
à hommes capables, & de vie irrepre-
hensible. Au reste il possédoit en luy
toutes les vertus qui rendent vn Prin-
ce accompli, digne de gloire & louage.

Philippe le Bel, fut Prince, preux
& vaillant aux armes.

Loys Hutin fut homme courageux,
hardy & cheualereux de sa personne.

Philippe de Valois, fut Prince Ca-
tholique & biē fortuné en ses guerres.

Charles le Quint, eut l'amour & la
crainte de Dieu deuant les yeux, fut
catholique, & amateur des sciences,
reuerat l'Eglise. Fut orné de vertus, sa-
ge en conseil, prudent en armes, & di-
ligent en exécution, & porta grand ze-
le au faict de la iustice & police de son
Royaume. Il assistoit souuent en Par-
lement, pour faire droict aux parties,
pouroyoit ses loyaux seruiteurs, ma-
rioit les pauvres filles par argent qu'il
leur donnoit, estoit protecteur des
femmes vefues, & tuteur des orphe-
lins, & pour sa prudence & vertueuse
conduite, ce nom glorieux de sage luy
est demouré.

Charles septiesme, fut Prince de bon esprit, de sens aigu, & de seure conduite, croyant bon conseil, observateur de iustice enuers ses subiects, & victorieux de ses ennemis.

Loys vnziesme, ne portoit point de riches habits, se vestoit legerement, estoit facetieux, soupconneux, simulateur, vindicatif, gaignoit les hommes par promesses & argent, quand il en auoit affaire : craignoit tousiours de auoir vn Prince voisin plus grand que luy, & aymoît la guerre, hayoit les lettres, se seruoit de gens de basse condition, craignoit les poisons, & ne se fioit qu'en luy mesmes.

Charles viij. son fils fut humain, clement, liberal, conscientieux, descouvert, sans fiction, de grand entreprise, dur au labeur, & bien aymé des siens.

Loys xij. fut Prince sage, meur, & temperé, amateur de son peuple, bon iusticier & grand guerrier.

François premier du nom a esté amateur des sciences, & des arts, tant liberaux que mecaniques, s'esfouif-

LE THRESOR DES

soit en la musique & aux vers François, estoit magnifique, liberal, vaillant de sa personne, & prudent contre les incommoditez de fortune, riche & opulent, & de vie delectable.

Le Roy Henry deuxiesme a esté dit le liberateur des oppressez, & la retraite & refuge des estrangers. Car il print la protection d'Octauio Ferneze, contre l'Empereur Charles cinquiesme qui luy vouloit enleuer Parme, comme il auoit Plaisance, des Corfes, des Sienois, du Pape Paul quatriesme, & de la liberté des Allemãs. Il estoit bon & aymé de tous, suiuant mesme son Anagramme : *Royés de nul hay*. Il ne haïssoit point les lettres & gens doctes: car il adiousta deux lecteurs Royaux, au nombre de feu son pere d'heureuse memoire: se delectoit au ieu de la paulme, du paillemaille, à piquer cheuaux, se plaisoit aux ioustes & tournois, se laissoit gouverner, excessiue-ment liberal & de belle taille de corps.

François deuxiesme son aîné au

parauant nommé Roy Daulphin, fut d'un naturel debonnaire & traictable, rapportoit plus de corpulence à sa mere, qu'à son pere, se laissoit gouuerner aux suggestions, n'estoit gueres sain, se plaisoit au ieu de paulme: & attēdu la bonne nourriture qu'il auoit eu, & l'esperance qu'on en conceuoit, est vraysemblable qu'il eust esté grandement vertueux & renommé, s'il eust vescu plus longuement.

Charles neufiesme, n'ayant que troubles durant son regne, fut martial de grand cœur, se plaisoit aux exercices du corps, ieu de paulme, de palle-maille, & sur tout à la chasse, autāt que Prince qui ait oncques esté, iusques à poursuyure les Cerfs & porcs sangliers trois iours de suite incessammēt: grād dissimulateur, aimoit la Poësie & la Musique; il souloit dire, parlant des Poetes, qu'il les falloit entretenir cōme les bons cheuaux & genereux, aufquels on ne doit donner d'auoine & de foin que par mesure, & sans les faouler.

LE THRESOR DES

Henry troisieme son successeur, fut d'un naturel benin & paisible, nullement ambitieux au prix des autres Princes, pouuant empieter la plus part des pays bas de Flandres & du Portugal, s'il eust accepté les offres qu'on luy faisoit: n'estoit point curieux de vestemens, ne se plaisoit gueres aux exercices du corps, mais beaucoup à ceux de l'ame, ieusnant & faisant abstinence, & allant souuent en pelerinage à pied, & se monstrant plus deuot que Prince de son temps aimoit la musique. Apres son voyage de Polongne, ayant veu que tous les grands Seigneurs & Patlains entendoient plusieurs langues, & mesme la Latine, il voulut l'apprendre, ensemble l'Italienne & l'Espaignolle: quand à la Françoisse, il estoit des plus eloquens de son Royaume.

Henry quatrieme à present regnant, est de tout temps estimé grand Capitaine, estant accompli des quatre parties, que pour ce fait Ciceron disoit estre requises à un parfait Ca-

pitaine. A dès le berceau combattu contre la neccessité, qu'il a surmontee par sa patience & vertu: de belle taille, garde sa foy & parole inuiolablement, sobre & peu curieux de son manger & boire, & moins encor en ses habits, se delectant fort à faire bastir, principalement à faire acheuer les bastimens ja commencez, se fie rondement à l'autrui, se descharge & confie entiere-ment des finances, police & iustice à ses officiers, ne se reseruant que le maniment des armes : mais sur tout sa bonté & clemence pardonnant à ses plus grands ennemis, le recomman- de par dessus tous les Princes qui ia- mais ayent porté couronne.

Des Rois qui ont aimé les lettres.

TILTRE XXI.

 Hilperic premier du nom, homme fort vicieux, neantmoins amateur des lettres, composa quelques liures en vers Latins, & mesmement vn Epitaphe sur le sepulchre de saint Germain Euesque de Paris, & adiousta cinq lettres Grecques à l'Alpahet Latin, comme j'ay annoté en mes Antiquitez de Paris.

Charlesmagne en ses repas faisoit ordinairement lire deuant luy, principalement les liures de saint Augustin de la cité de Dieu, lequel il faisoit porter tousiours avec luy, & le faisoit mettre derriere le cheuet de son liêt, comme Alexandre son Homere. Il sçauoit elegamment parler les lāgues Latine, Hebraïque, Arabique, Françoisse, Escossoise, Allemande, Flamande, & autres

res langues. Le plus souuent la nuict il interrompoit son sommeil, & se leuoit pour escrire les memoires, pour la conduicte des affaires de son Royau-
ne, & entre deux sommes, il disoit volontiers quelque cantique & hymne du Psaultier de Dauid. Il institua vingt trois paraphes ou chapitres de loix, constitutions, & ordonnances pour l'usage des François & Allemans, & pour le gouuernement des ministres de l'Eglise, & tant aima les sciences qu'il fonda les Vniuersitez de Paris, de Paue, & autres.

Robert honora les gens de lettres, & estoit docte. Il composa des Cantiques Latins, qui sont chantez en l'Eglise Chrestienne, lesquels nous appellons Proses : entre lesquelles nous auons la Prose en l'honneur du saint Esprit, *sancti spiritus adsit nobis gratia*. Vne de la patience nostre Seigneur, qui commence, *Iudæa & Hierusalem*. Vne de S. Pierre, *Cornelius Centurio*. L'autre de S. Denys, & ses compagnons commençant, *O constantia martyrum laudabilis* : fit

F

LE THRESOR DES
aussi l'oraison desdits Martyrs, *Concede nobis Domine*: Et chantoit volontiers aux temples, reuestu des ornemens sacerdotaux.

Le Roy saint Loys porta grand honneur aux gens Ecclesiastiques, lisoit ordinairement le Psaultier de David, estudioit en la sainte escriture, les sentences de laquelle il pratiquoit en sa maniere de viure, & les alleguoit souvent: & constitua de tressainctes ordonnances, conformes à la vraie Theologie.

Il n'ay autre argument que les Rois Philippes le Bel, & Charles v. ayēt esté amateurs des lettres, sinon que Philippes a faict traduire en langue Françoise, le liure du cœur de Philosophie, Boëce de la consolatiō de Philosophie, les merueilles d'Irlāde, & quelques liures de la sainte Escripture, qui se sont trouuez en vieux parchemins escripts à la main. Et Charles a faict traduire la Bible en François, les Ethiques & Politiques d'Aristote, Valere le grand, & autres Historiographes, qui se tiennēt

en la librairie du Roy. Et de luy est escrit, que durant ses guerres, il estoit journellement en son chasteau de Vincennes à escrire toutes les depeches des affaires de son Royaume.

Charles huiëtiesme aima la lecture des liures moraux, & des histoires en langue Françoisse.

François premier de ce nom, a tant porté d'honneur aux lettres, qu'il a institué pensions & gages ordinaires, aux docteurs des lāgues Hebraïque, Grecque, & Latine, en la ville de Paris : & luy est demeuré apres sa mort, pour tiltre d'excellence, Restaurateur des arts & bonnes lettres : & a escrit certains traictez en ryme Françoisse. Je ne veux pas inferer par si peu de Rois luy nommez, qu'il n'y en ait eu de lettrés d'avantage, mais il n'en appert par aucuns de tesmoignage, excepté qu'à aucuns on a offert quelques traductions de liures Latins, en François, ou se retiennent, avec quelques vers, en vieux langage, selon le naturel du temps.

LE THRESOR DES

Et quant aux deux derniers dece-
dez, ils ont aimé les histoires, la musi-
que, la Poésie: & leur table estoit tous-
iours enceinte de gens de sçauoir: &
mesmes Henry troisieme estoit des
plus faconds & diserts en la langue
Françoise, que gentil-homme de son
Royaume.

*Des Rois & Princes de France qui ont
voyagé, & subiugué les nations estranges.*

TILTRE XXII.

LE Roy Clouis entra en Alle-
magne, où il obtint vne gran-
de victoire, contre les Alle-
mans, qui fut la cause qu'il se fit bap-
tiser.

Il fit guerre à Gondemar Roy de
Bourgogne, & le rendit son tributaire.

Theodobert fils de Theodoric, Roy
de Mets, chassa les Danois de Germa-
nie, les desconfit, & tua Clochilaic leur
Roy.

Childebert, & Clotaire Rois de France, entrerent en Bourgongne à puissance d'armes, chasserent le Roy Gondemar, prindrent sa femme prisonniere, & mirent la seigneurie à leur subiection.

Le Roy Childebert voyagea en Espagne, print la cité de Tolette, assiegea Saragosse, fit grandes conquestes, & en rapporta de riches despoilles, par deux voïages avec son frere Clotaire.

Theodobert Roy de Mets, mena guerre en Italie, & en conquist vne certaine partie, qu'il rendit tributaire, depuis les Alpes, iusques à la mer.

Le Roy Clotaire deuxiesme deffit en bataille par deux fois les Saxons, que nos anciens nomment les Sefnes. Il entra en Saxonne, mit tout à feu & à sang, & fit mourir tous les masles qu'il trouua plus hauts que son espee.

Sigisbert fit guerre aux Huns, & les desconfit, & donna leurs terres à habiter aux Saxons.

Childebert Roy de Mets fit longue

F iij

LE THRESOR DES
guerre en Italie; contre les Lombards, de Ro
dont il rapporta grands richesses. il deff
terre

Le Roy Dagobert premier voyagea le R
en Esclauonnie, y fit la guerre, & pour les Sai
venger certaine iniure, dont il se res- doc, q
sentoit, il leur fit tel party, que son pe- pour
re auoit faict aux Saxons: car il tua tous C
ceux qui estoient plus grands que son Mart
espee. eux

Pepin Heristel Maire du Palais de France sous le Roy Clouis troisieme, Le
fit guerre à Raduol Duc de Frize, Sar-
razin, & le desconfit en bataille, & à sa
poursuite, ceux de Frize qu'il auoit
subiuguez, furent Chrestiens. et

Charles Martel son fils, Maire du
Palais, combattit & subiugua les Sa-
xons, ceux de Bauieres, chassa les
Sarrazins de France, lesquels il des-
confit en vne bataille, entre Tours,
& Bourges: & furent trouuez les
Sarrazins morts (de compte faict)
trois cens quatre vingts cinq mil, &
des François, n'en moururent que
quinze cens. Il print toute la Bour-
gogne contre le Comte Gerard

de Rouffillon : marcha en Frize, où il deffit le Duc Popon, & ioignit la terre à la Couronne de France: passa le Rhin, & deffit les Saxons, chassa les Sarrazins de France, & de Languedoc, qui estoient descendus d'Espagne pour la seconde fois.

Carloman, & Pepin enfans dudit Martel, firent la guerre aux Saxons, & à ceux de Bauieres, faisant grandes conquestes en Allemagne.

Le Roy Pepin, à la requeste du Pape Estienne, passa deux fois les Alpes, pour faire la guerre à Astulphe Roy des Lombards, qu'il assiegea dās Pavie, & le contraignit de rendre au Pape les terres de l'Eglise.

Il fit la guerre aux Saxons, lesquels il subiugua, & rendit tributaires de trois cens cheuaux de parement, qu'ils deuoient par chacun an presenter au Roy de France.

Combien qu'Aquitaine soit en France, si est ce que ie ne veux obmettre q̃ ledict Pepin fit longues guerres con-

LE THRESOR DES
tre Gaifer Duc d'Aquitaine, par neuf
voyages, & au neuſiesme ledit Gai-
ſer fut occis, & mit la Guyenne en ſes
mains.

Charlesmagne ſon fils paſſa treize
fois en Saxonne contre les Sarrazins,
pour les dompter & ſurmonter leurs
rebellions: au neuſiesme voyage il en
fit decapiter quatre mil cinq cens ſur
le fleuve nomm  Alara, pour auoir c -
ſpir  contre luy. Au treiziesme & der-
nier voyage leur fit ſi forte guerre ou-
tre le fleuve d'Albe, & tellement les
poursuiuit, qu'il les deffit: & contrai-
gnit ceux qui reſtoient de paſſer en
France, & leur donna le pays de Flan-
dres, pour habiter: d'eux ſont venus les
Flamans & Braban ons, lesquelz par-
lent encores quaſi le langage de Sa-
xonne.

Ledit Roy Charlesmagne, alla deux
fois en Lombardie, occit le Roy Diſier,
& ſupprima le Royaume des L bards.
Il guerroya par deux fois les Hongres,
&   la troiſiesme fois fut perdue toute
leur gloire. Il alla par cinq fois en Bo-

hème, contre les Esclauons. Il fit guerre contre le Duc de Bauieres. Il voyagea trois fois à Rome : & au troisieme voyage, il fut sacré Empereur. Il passa quatre fois en Espagne contre les Sarrazins, & au dernier passage son arriere-garde fut deffaicte à Roncevaux. Il fit vn voyage en Hierusalem, à la requeste de l'Empereur de Constantinople, & reuint par deuers ledict Empereur, en ladite ville de Constantinople. Ce sont ses voïages és pays estrangers. Son fils Pepin alla contre les Huns en Pannonie, passa en l'Isle de Corseque, & à Venise qu'il submit à l'obeyssance de l'Empereur.

L'Empereur Loys le Debonnaire, mena la guerre contre Lindemut, ou Lindevvir Roy de Pannonie la basse, & contre le Roy des Abroditiens, qu'il fit baptiser.

Charles le Chauue passa deux fois par armes en Italie, iusques à Rome.

Philippes premier du nom enuoya grande cheualerie en Espagne contre les Sarrazins. Et durant son regne les

LE THRESOR DES
Princes & Seigneurs François leue-
rent vne grande armee, iusques au nō-
br de trois cens mil hommes, dont fut
chef Godefroy de Buillon, Duc de
Lorraine, pour passer en la terre sain-
cte, laquelle ils conquièrent contre les
Sarrazins, & fut ledit Godeffroy cou-
ronné Roy de Hierusalem, enuiron
l'an mil quatre vingt & seize.

Loys le ieune septiesme, dict le Pi-
teux, fit le voyage en la terre sainte,
& reuint par Rome saluer le Pape Eu-
gene.

Philippe le Conquerant, fit le voya-
ge d'outre mer, & Henry Comte de
Champaigne, fut sacré Roy de Hieru-
salem. Les François prindrent la cité
de Constantinople, & la restituerent
au ieune Prince Alexis.

Saint Loys avec grandes armées &
compagnies de Princes, & seigneurs de
France, fit deux voyages, l'un en Sirie,
& l'autre en Affrique. Au premier il
print la cité d'Amiette, mais son armee
fut deffaite auant Massere, où il te-
noit le siege: & fut prisonnier avec ses

freres, & mis à rançon: au second voyage il trespassa en l'isle de Carthage, au Royaume de Thunis. Auparavant ces deux voyages plusieurs Princes & Seigneurs François s'estoient croisez, du consentement du Roy saint Loys: & passerent outre mer en la terre sainte, où ils firent plusieurs exploits d'armes: & grandes conquestes.

Charles Comte d'Anjou, frere du Roy saint Loys passa en Italie, & conquesta les Royaumes de Naples, & de Sicile, contre Manfroy, le Bastard de l'Empereur Federic; Il vint au siege de Thunis, le iour que le Roy saint Loys son frere deceda; liura le lendemain la bataille au Roy de Thunis, qu'il fit son prisonnier, & le rendit tributaire.

Philippe le tiers son fils mena la guerre en Arragon contre le Roy Pierre, qui s'estoit fait couronner Roy de Sicile.

Messire Bertrand du Guesclin, Connestable de France, mena les compagnies Françoises en Espagne, contre

Milan, & plusieurs autres: & alla deux voyages sur les Sarrazins, qui tenoient le siege deuant Constantinople, lesquels il contraignit leuer, & s'en departir, rapportant la victoire.

Le Roy Charles viij. passa en Italie, accompagné de xxxvj. Princes & Seigneur de nom, de quatre mil hommes d'armes, & xxx. mil hommes de pied: fit ses entrees, comme Roy, és villes de Thurin, Quiers, Ast, Mortaire, Pauie, Plaisance, Sainct Denys, Luques, Pise, Florence, Sienes, Montflacon, & en Rome: conquist le Royaume de Naples, remporta la victoire à la iournee de Fornoue, & retourna sain & sauf (en l'aage de xxiiij. ans) en France.

Le Roy Loys xij. passa en Lombardie, conquist la Duché de Milan, & les terres de l'Eglise, lesquelles il rendit au Pape Iules ij. eut victoire contre les Espaignols, près Rauenne, & fit emmener prisonnier en France Loys Sforce, vsurpateur de ladite Duché de Milan.

Le Roy François premier du nom,

reconquist la Duché de Milan, & en-
 uoya prisonnier en France le Seigneur
 Maximilian Sforce : deffit xv. mil Suif-
 ses au camp de Marignan, tint ses for-
 ces en Italie contre l'Empereur Char-
 les v. retourna en Italie en personne,
 où il fut pris deuant Pauie, mené en
 Espagne, & depuis estant retourné en
 France, entretint les guerres en Ita-
 lie, dōt monsieur de Lautrec fut chef,
 mit le Piedmont, & la Sauoye en son
 obeissance, & obtint victoire, en la
 personne de monsieur d'Anguien, à
 Serizoles en Piedmont contre les Es-
 pagnols.

Le Roy Henry deuxiesme du nom,
 ayant accepté, en faueur des Allemās
 & de leurs libertez, le tiltre de Prote-
 cteur de la Germanie, passa avec vne
 braue armee en Allemagne, iusques
 deuant la ville de Strasbourg, où il se
 campa, s'estant desia saisi en son voya-
 ge de la ville de Mets : fit son entree
 dedans la ville de Haguenu, ville de
 Allemagne: & se retirant en France,
 par la Duché de Luxembourg, print

Danuilliers, Iuoy, Cymay, Montme-
di, Astenay, & autres sur l'Empereur
Charles cinquiesme. Enuoyades gran-
des armées en Toscane, Rome, Na-
ples, & l'isle de Corse, & Lombardie,
pour secourir le Pape, les Siеноis, les
Corfes, & le Duc de Parme & Comte
de la Mirande.

*D'aucuns Rois, Princes & Prin-
cesses, decedez d'autre mort
que naturelle.*

TITRE XXIII.

Redegonde femme du Roy
Chilperic, selon aucuns histo-
riens, & Landry Maire du Pa-
lais, son adultere, apres le trespas de
son mary Chilperic, qu'elle auoit faict
tuer par iceluy Landry, furent eux
deux, par sentence des Barons de Frā-
ce, trainez nuds sur terre, & bruslez.
Brunechilde Royne de Mets, fut
trainee à la queuë d'vn cheual, par le

*Ancienne
Chronique
à la main.
Auteur
ancien.*

LE THRESOR DES
camp du Roy Clotaire ij. Aucuns ont
escrit qu'elle fut tiree à quatre che-
vaux, à la Croix du Tiroir en la ville de
Paris, atteinte & cōvaincue de la mort
de dix Princes du sang.

Charles le Chauue Roy, estant ma-
lade, fut empoisonné par Sedechias
Iuifs, son médecin.

Carloman Roy, fils bastard de Loys
le Begue, piquant son cheual, & pour-
suiuant vne fille iusques à l'huis d'une
maisonnette, y entra à cheual, & se
rompit & froissa tout le corps.

Loys aussi Roy son frere, poursuivant
vn Sanglier avec l'espieu, fut trauersé
d'un traict que quelqu'un de sa com-
pagnie tiroit à la beste.

Raoul vsurpateur de France, mou-
rut estant mangé de Cirons.

Loys v. du nom, dernier de sa race,
mourut par poison.

Philippe fils de Loys le Gros mou-
rut d'une cheute, tombant sur le paue,
par vn pourceau qui se mit entre les
iambes de son cheual, & se brisa la te-
ste.

Le

Le Roy Henry ij. trespassa, ayant esté frappé d'un coup de lance, dont l'esclat rompu & brisé par-pieces luy entra en la teste, ainsi qu'il couroit en lice, au tournoy qu'il auoit entrepris en la rue saint Anthoine à Paris, pour l'eslouissance de la paix, & des Mariages de Philippes Roy d'Espaigne, avec Elizabeth sa fille aînée, & du Duc de Sauoye, avec Marguerite sa sœur fille de François premier, en l'an mil cinq cens cinquante neuf.

Charles Roy de Nauarre, ayant les membres refroidis, fut par conseil des medecins enuveloppé & cousu dans vn drap, trempé en eau de vie. Celuy qui cousoit le drap dās lequel il estoit, pour plustost couper son fil, le mit à la chandelle, & subitement le drap s'enflamma entierement & le brusla.

Henry Roy d'Angleterre, vsurpateur de France, mourut au bois de Vincennes, mangé de poulx, qui luy fortoient de la chair, & par les pores de son corps.

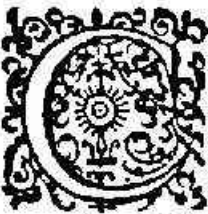
Le Roy Henry troisieme mourut

G

LE THRESOR DES
d'un coup de cousteau qu'un Iacobin
nommé Jaques Clement, luy donna
dans le petit ventre à saint Clou, le
premier d'Aoust 1589.

Les Vsurpateurs de la Couronne.

TITRE XXIIII.

 Carloman & Loys bastards du
Roy Loys le Begue, qui laissa
à sa mort son espouse encein-
te de Charles le Simple, s'emparerent
du Royaume pendant les premiers
ans dudit Charles le Simple, & le tin-
drent ensemble quatre ans, & ledit
Carloman vn an d'avantage apres la
mort de son frere Loys, puis mourut.

Loys furnommé Fayneant, fils du-
dit Carloman, eut la couronne apres
son pere, cinq ans, & non l'administra-
tion du Royaume, pour sa pusillanimi-
té qui fut baillee à Charles le Gros
Empereur.

Eude Compte d'Angers, apres la

HIST. DE FRANCE. 50
mort dudit Faincant, par la deliberation des Princes de France, s'empara de la couronne, & la tint neuf ans & plus, & la laissa audit Charles le Simple, vray successeur d'icelle.

Raoul fils du Duc de Bourgonne, apres le trespas de Charles le Simple, vsurpa la couronne deux ans, pendant l'absence de Loys quatriesme son fils ieune enfant, qui estoit en Angleterre avec sa mere, lequel fut Roi apres la mort dudit Raoul.

Henry Roy d'Angleterre, qui se fit couronner Roy de France en l'Eglise nostre Dame de Paris, dont il ne iouyt gueres, car les Anglois furent chassez de France peu de temps apres.

Ceux cy n'ont point d'effigies au Palais de Paris, comme non estans Rois legitimes.

Et est à noter que depuis ces deux bastards dessus nommez, iusques à Hue Capet, les Rois deuiendrent lasches & pusillanimes, se laissant gouverner par les Cōtes de Paris, qui leur firēt vn tel tour, que les Maires du Palais auoient

G ij

LE THRESOR DES
faict à ceux qui estoient descendus du
Roy Clouis: & en leur maniere de vi-
ure est verifiée la vision du Roy Chil-
derich.

La vision du Roy Childerich.

Bassine la premiere nuit de ses
noces, avec le Roy Childerich, le pria
de s'abstenir de copulation charnelle,
& qu'il eust à se tenir à la porte de son
Palais. Il alla, & vit en la cour cōme des
Licornes, Leopards, & Lyōs. Cela veu,
s'ē retourne tout espouuētē en sa chā-
bre, & le racompta à la Roïne: laquel-
le le pria d'y retourner pour la secon-
de fois: ce qu'il fit, & vit comme des
Ours, Loups, & autres bestes ravis-
santes courans sur les vnes aux autres.
Estant reuenu annonça à la Roïne sa
vision: laquelle le pria à grand instan-
ce de retourner: lors luy sembla voir
des Chiens, Chats, & autres petits ani-
maux, qui se mordoient & deschiroient
l'un l'autre. Au matin la Roïne luy
exposa ses visions, disant que de leur

semencé sortiroient de nobles Rois, forts, & vaillans comme Licornes & Lyons: que la seconde lignee feroit enclinee à rapine, comme Loups & Ours: & par les Chiens & Chats qui se batoient, estoit signifié que vers la fin du regne, ceux qui tiēdroient la couronne, seroient sans vertu, vicieux, enuieux, & auares, & les petits animaux denotoient le populaire, qui s'entre occiroit l'un l'autre.

*D'aucuns Princes & Princesses
bannis, ou exilez en perpe-
tuelle prison.*

TITRE XXV.

 Hilderic premier du nom, Roy de France, pour ses lubricitez fut enuoyé en exil, & chassé par les Seigneurs François, deux ans apres son couronnement, & reuocé l'an viij. c. de son exil.

La Royne Brunehaut, pour ces ma-

G iij

LE THRESOR DES
lices, fut enuoyee en exil à Rouen, d'où
elle sortit.

Sordoree femme du Roy Chilperic,
fut enuoyee en exil au Mans.

Marguerite fille de Robert Duc de
Bourgogne, & femme de Loys Hu-
tin, lors Roy de Nauarre, & Blanche
fille d'Othelin Comte de Bourgon-
gne & d'Artois, femme de Charles le
Bel, lors Comte de la Marche, pour
auoir esté trouuees coupables d'adul-
tere, furent condānees en perpetuel-
le prison, au chasteau Gaillard d'Ande-
ly; où elles finerent leurs iours. Les
deux Cheualiers Gautier d'Aunoy, &
Philippe d'Aunoy trouuez en adulte-
re avec elles, eurent les genitoires
coupez, furent vifs escorchez, & apres
trainez, & pendus.

Regents en France.

TITRE XXVI.

 Charles Martel premier Regēt en France par l'espace de 25. ans. pour la pusillanimité des Rois.

Charles Duc de Normandie, fils du Roy Iean, fut Regent en France en l'absence de son pere, estant prisonnier en Angleterre.

Charles fils du Roy Charles le Quint a esté Regent au Roiaume, selon le registre de la châtre des Comptes.

Loys de France Duc d'Anjou, oncle du Roy Charles vj regent en France, sous ledit Charles vj.

Charles fils du Roy Charles vj. Regent en France viuant son pere.

Pierre Duc de Bourbon regent en France, sous le Roy Charles viij. pendant son voiage au royaume de Naples.

G iij

LE THÉSOR DES

Philippes Comte de Poitiers, frere du Roy Loys Hutin, fut Regēt en Frāce, pendant le temps que la Royne Clemence vefue dudit Hutin estoit enceinte d'un fils, qui fut nommé Iean, lequel vesquit huiēt iours, & est entre les effigies des Rois au Palais de Paris.

Simon Comte de Nesle, & Mathieu de Vandomme Abbé de S. Denis, regens en France en l'absence du Roy saint Loys, estant allé en Afrique.

Guillaume Archeuesque de Reims, Legat en France, & oncle du Roy Philippe Auguste, regent en France, avec Adelle mere du Roy.

Vincent de Beauvais en son histoire dict que Robert Clement frere de l'Euesque d'Auxerre, fut tuteur d'iceluy Roy Philippes Auguste.

En la mer des Croniques de France, Enguerrand de Marigni, est nommé par deux fois, coadiuteur & gouverneur du Royaume de France, & du Roy Philippe le Bel, estant iceluy Roy sur son dernier aage.

Annotation touchant

les Regens.

Aucuns admettent au nombre des Regens en France, tous les Maires du Palais de France, qui ont gouverné depuis le regne du Roy Clotaire I. iusques au Roy Pepin, qui fut le dernier Maire, ou Maistre du Palais de France, & depuis se fit eslire Roy. Le nombre d'iceux Maires du Palais sont environ xxiiij. Autres les mettét sous le tiltre des Connestables.

*D'aucunes Princesses, qui ont
gouverné & regenté en
France.*

TILTRE XXVII.

LA Royne Fredegonde gouverna le Royaume de France, comme tutrice de son fils Clotaire ij. lequel elle porta en vne batail-

le luy estant en maillot, elle se trouua en d'autres batailles, & regenta l'espace de xiiij. ans iusques à son trespas.

Brunchault Royne d'Austrasie, prenant la tutelle de Theodebert & Thierry, enfans de son fils, gouuerna tellement quellemēt les terres, & seigneuries de cēs deux Rois.

*Les Annales
la nomment
S. Baudouin.*

Plectrude veſue de Pepin, Heristel Maire du Palais d'Austrasie, gouuerna le Royaume de France sous le Roy Dagobert deuxiesme.

La Royne bailde femme de Clouis ij. gouuerna la France en l'absence de son mary qui estoit allé faire vn voyage en la terre ſaincte: & regēta le Royaume trois ans, avec son fils le Roy Clotaire troisieme.

Adelle mere du Roy Philippes Auguste, regent en France, avec Guillaume Archeuesque de Reims, oncle du Roy, & Legat en France.

La Royne Blanche mere de ſainct Loys, administra au Royaume durant le basaage de son fils, & en l'absence d'iceluy, estant aux voyages de la terre

saincte.

Anne de Frâce, dame de Beaujeu eut l'administration de la personne du ieune Roy Charles viij. son frere.

Madame Loyse de Sauoye Duchesse d'Anjou & d'Angoulesme, mere du Roy François premier fut Regente en France parauant, & lors que le Roy fut pris deuant Pauie, & gouuerna le royaume pēdant qu'il fut prisōnier en Espagne ou elle eust de grādes affaires

Catherine de Medicis Princesse tres-excellēte & tresuertueuse, vesue du feu Roy Henry deuxiesme, eut avec Anthoine de Bourbō Roy de Navarre, leq̃l deceda peu de tēps apres, le gouuernement des affaires du Roiaume de France (lesquels n'ōt esté de petite importance,) pēdant le bas aage & minōrité du Roy Charles neuuesme son fils lors qu'il entra à la couronne.

Et pour la secōde fois fut ladite Dame & Princesse, regēte en Frâce, pendant la derniere maladie, & mort dudit Roy Charles, & iusques au retour du Roy Henry troiesme son fils estant

Le iij. Royaume Orleans, qui commandoit en Bourgongne, Daulphiné, & Prouence iusques à la mer, que posseda Clodomires.

Le iiij. Mets qui s'estendoit par toute Austrasie, Lorraine, & le pays de de-la & deça le Rhin, iusques à Rheins, dont Theodoric Bastard dudit Clouis fut Roy.

Ce partage a esté fait par deux fois entre les successeurs des Rois de France Monarques.

Outre ces principautez sont ces autres Royaumes.

Le Royaume de Bourgongne, erigé par les Goths, & continué au temps des Rois de France.

Le Royaume d'Aquitaine, erigé par les Vuifigots, & du temps de Charlesmagne estoit encores Royaume, car il en fit son fils Loys Roy, mais Charles le Chauue le supprima.

Le Royaume de Bretaigne anciennement les Armoriques.

Le Royaume d'Austrasie, autrement appelé le Royaume de Thuringie.

LE THRESOR DES
gue, & depuis nommé le Royaume de
Lorraine, dont le siege estoit à Mets.

Le Royaume de Prouence tenant le
siege à Arles.

Ces Royaumes dessus nommez sont
reünis à la couronne de France, apres
auoir depuis esté erigez en Duchez &
Comtez: soit par alliances, conquestes,
ventes, donations, forfaitures, & con-
fiscations.

Du temps des Rois de France Empe-
reurs, la Germanie & l'Italie estoient
deux Royaumes, dont les aînez fils des
Rois estoient empanagez, & en fai-
soient partage entre eux apres le tref-
pas de leurs peres.

*Autre partagè apres la mort de Clouis,
selon Iean Bouchet en ses Genea-
logies & Histoires.*

Le premier partage Paris, Eurepois &
Neustrie, autrement Normandie.

Le ij. partage Orleans & Aquitaine.

Le iij. Soissons & Picardie.

Le iiii. & meilleur partage Austrasie,
Lorraine, Brabant & Germanie.

Autre partage.

Après le trespas de Dagobert, son fils
Clouis ij. eut le Royaume de France
& Childebert son frere tint l'Austrasie,
dont il s'intitula Roy, & mit son siege à
Mets.

*Annotation de France Orientale
& Occidentale.*

Austrasie est la portion que les Hi-
storographes appellent France Orien-
tale, depuis la riuere de Meuse, iusques
au fleuve du Rhin. La France Occi-
dentale s'estend depuis la mer Britan-
nique, iusques à la riuere de Meuse en
retournant aux monts Pirenees.

*Autres partages apres le decez de Pepin
& ses successeurs,*

Charlesmagne aîné comme Roy eut France & Aquitaine. Carloman son frere eut Austrasie, Bourgongne, Suaue, & quelques terres qu'ils possedoient en Allemagne, & apres son trespas le tout fut reduit à la couronne.

Apres le trespas de Loys le Debonnaire, ses trois enfans (vne forte bataille auparauant donnée) s'accorderent & partagerent ainsi.

Charles le Chauue, eut la France occidentale, (de l'estendue qu'elle est escrete cy dessus) sous le nom & tiltre de Roy de France, & est le premier des Rois à qui separément est escheu, ce que veritablement est appellé le Royaume de France.

Loys eut Austrasie (descrite icy dessus) dictela France orientale, ou Germanie, tant dela, que deça le Rhin, & s'intitula

s'intitula Roy de Bauieres.

Lotaire eut le Royaume d'Italie, & l'Empire, & fut Empereur.

Quant au Royaume d'Aquitaine, Charles le Chauue le ioignit à la couronne de France, & le supprimant y establit vn Duc.

Après le trespas du Roy & Empereur Loys le Begue, ses deux fils partirent le Royaume.

Loys aîné eut la France, Normandie, Champaigne, & les enuirs.

Carloman eut Bourgongne & Aquitaine, & leurs marches.

L'Empereur Lothaire laissa après sa mort trois enfans.

Loys aîné eut l'Empire.

Lotaire son second fils eut les terres assises par delà la riuere de Meuze (c'est Austrasie) dont il fit vne Duché, qu'il appella Lorraine, à cause de son nom Lotaire. Les annales le nomment Roy de Lorraine.

Et Charles le plus ieune eut le Royaume de Prouence, & partie de Bourgongne.

H

*Acquisitions à la couronne
de France.*

TITRE XXI X.

Est temps de Pepin, Charlesma-
gne, Loys le Debonnaire,
Charles le Chauue, & Loys
le Begue, la couronne du Royaume
de France estoit par eux maintenue
en toute grandeur : mais apres ceux
là iusques à Hue Capet, elle vint à de-
clin par les guerres des estrangers (voi-
re des Normans) & negligence des
Rois.

Depuis Hue Capet, les Rois ses suc-
cesseurs, firent les acquisitions des vil-
les, terres, & seigneuries, qui auoient
esté demembrees de la couronne, par
les mutations du temps, & par les guer-
res.

L'an mil vn la Duché de Bourgon-
gne escheut au Roy Robert, par le tre-
spas du Duc Henry son oncle, decedé

sans hoirs, lequel luy en auoit fait donation par testament, il le querella par armes, le conquit, & en fit son fils Robert Duc.

Reinard Comte de Sens, estant contraint par vengeance diuine, & force d'hommes, de fuyr de la cité de Sens, ayant persecuté auparauāt Leotheric Archeuesque dudit lieu, la cité fut bruslee, & mise és mains du Roy Robert, qui la ioignit à sa cōronne.

Fouques Rechin Comte de Gastinois, fils de Geoffroy Martel Comte d'Anjou, donna Chasteau-landon, & le pays de Gastinois au Roy Philippes premier du nom, à cé qu'il ne luy nuisist en vne guerre que ledict Comte auoit contre Geoffroy son frere.

Le Roy Philippes par ceste cessiō ioignit lesdites seigneuries à la courōne.

Iean Comte de Mascon, & Aclis sa femme, vendirent au Roy S. Loys & successeurs Rois, la Comté de Masconnois & ses appartenances, moiennant dix mille liures tournois contans, & mille liures tournois en reuenu à as-

LE THRESOR DES
seoir en Normandie.

Herpin Comte & seigneur de Bourges, pour fournir aux frais du voyage d'outremer, quād Godeffroy de Buillon y passa, vendit ladite ville de Bourges, & le pays de Berry, au Roy Philippes premier du nom, la somme de lx mil sols d'or.

Le Roy Philippes Auguste, osta d'entre les mains des Anglois, par bonne & iuste guerre, ce qui appartenoit à la courōne de France, sçauoir est, les Duchez de Normandie, & d'Aquitaine, les Comtez du Maine, Touraine, Anjou, Poitou, Auvergne, & les ioignit aupa-trimoine de sa couronne. Il ioignit aussi d'autre part les Comtez de Ver-mandois, Valois, Clermont, Beaumōt, Ponthieu, Alençon, Limosin, Vandomme, Dāmartin, Mortaigne, & Aumalle.

Il se saisit d'Auvergne, sur le Comte Guy, qui luy estoit rebelle, & ioignit la Comté, comme dit est, à la couronne.

Philippes de Valois ioignit la Duché de Bourgonne, à la couronne par le moyen de Jeanne son espouse, seule

filles heritieres du Duc Robert.

Philippes le hardy par le trespas de son frere Alphons, reunit à la couronne les Comtez de Poitiers & de Tholoze.

Philippes Roy de Nauarre Comte d'Eureux, & la Royne Ieanne son épouse, transporterent au Roy Philippes vij. de Valois, la Comté de Champagne, & de Brie, pour en iouyr par ledict Seigneur Roy, luy & les siens purement & absolument.

Philippes de Valois aux Annalles, ne est que vij. du nom: mais aux registres des Comptes, il est vij. & faut que ce soit comptant entre les Philippes, celuy qui tomba de son cheual dont il mourut.

Philippes le hardy acquit de Gaucher de Crecy le Chastel, ville & Chastellenie de Crecy en Brie, en eschange de Chastillõ sur Marne, q̃ le Roy luy bailla. Il acquit aussi de messire Baudouin de Mortaigne, la terre de Mortaigne, Tournay, & Tournesis, qui estoient tenus en hommage dudit Tournay, lequel hommage, il achepta de l'Eues-

H iij

que.

L'an mil trois cens quarante neuf le Roy Philippes de Valois, acquit de Imbert Dauphin, le pays de Dauphiné, moyennant la somme de quarante mil escus, pour vne fois, & dix mil florins chacun an sa vie durant, sous telle condition, que les Rois de France ne le pourroient aliener, & que l'aîné fils de France, si tost qu'il seroit né en prendroit le nom & tiltre.

Iacques Roy de Mallorques vendit audit Roy Philippes, la ville de Montpellier, appartenances & dépendances, en l'an que dessus.

L'an mil trois cens quatre vings & vnze, Guy Comte de Blois vendit ladite Comté de Blois, au Duc de Touraine, frere du Roy Charles fixiesme, qui fut depuis Duc d'Orleans, la somme de deux cens mil francs: & par la maison d'Orleans ladite Comté est aduenue à la couronne de France.

Le Roy Philippes premier du nom, pour quelques rebellions, mit en ses mains la Comté de Vesqueffin, ou Ves-

guescin le François, qui est le pays d'entour Gisors. Anciennement qui-conques estoit Comte du Vesqueſſin, la tenoit en fief de ſainct Denys en France, & le ſeruice du fief, eſtoit que il deuoit porter l'Auriſſame, quand les Rois alloient en guerre.

Ledit Roy Philippes premier, acquit le chasteau & la ville de Montlehery, par le mariage faict entre vn fils baſtard dudit Seigneur Roy, & la fille de Gautier Trouſſeau, Seigneur dudit lieu: car par eſchange que ledit Roy fit de ſondit chasteau de Meun à ſondit fils baſtard, contre ledit chasteau de Montlehery, il fut acquis à la couronne de France.

Au Roy Philippes le Bel eſcheurent, à cauſe de Ieanne ſa femme, le Royau-me de Nauarre, les Côtez de Cham-paigne & Brie.

L'an mil trois cen ſſoixante & dix, le Roy Charles le Quint acheptâ de meſſire Iean de Chaalons la Comté d'Auxerre, le prix & ſomme de 31. mil-le francs d'or, & la ioignit au domaine

H iij

LE THRESOR DES
de la Couronne.

Henry fils de Geoffroy, Comte d'Angers, transporta & donna au Roy Loys septiesme, dict le Pitieux, tout le pays de Vexin le Normant, qui est entre les Riuieres d'Epte & Andelle, pour le tenir perpetuellement: auquel pays sont les Chasteaux de Gisors, Neaufle, Estrepigni, Gamaches, Aruille, Chasteauneuf, Vaudemont, Braye, Cornicy, Aumalle, Nogent, & autres, enuiron l'an mil cent cinquante.

Blanche femme de Philippes Duc d'Orleans, fille du Roy Charles le Bel, donna au Roy Charles le Quint, pour estre ioincts à la couronne de France les villes, Chasteaux & Chastellenies de Coulommiers, de Crecy, de Becoifel, & generallyment toutes les terres qui luy appartenoient par la succession du Roy Charles son pere.

L'an mil trois cens soixante & vn, la Duché de Bourgogne, par proxi-

mité de lignage escheut au Roy Iean, par le trempas de Philippes duc de Bourgogne: lequel seigneur Roy ioignit à la couronne de France ladicte Duché de Bourgogne, les Comtez de Champagne & Tholose.

Iceluy Roy Iean, pource que son fils aîné Charles (depuis Roy, dit le quint) tenoit par son octroy la Duché de Normandie, il ordonna que ladicte Duché seroit vnies en la couronne, en deux cas, l'vn aduenant, sçauoir si tost que ledit Charles paruiendroit à la couronne: ou qu'il decederoit auant iceluy Roy Iean son pere.

Le Roy Charles le quint acheta l'estang de Gouuieux de Charles Comte de Dāmartin: il acquist de l'Archeuesque de Reims les chasteaux, terres & lieux de Mouson, & Beaumont en Argonne, la ville & lieux d'Amboise luy escheurent par confiscation, en l'an mil quatre cens trente deux.

La Comté de Boulongne sur la mer fut acquise par le Roy Loys dixiesme du nom, par transport que luy en fit,

LE THRESOR DES
messire Bertrand de la Tour, Comte de
Boulongne, & d'Auvergne. Et eut ledit
Bertrand de la Tour, la Comté de Lau-
ragais en Gasconne, dont ses descen-
dans ont iouy iusques à Catherine de
Medicis, Royne, mere des trois Rois
derniers.

Mortaigne & Tournay, furent
acquis par ledict Roy Philippes le
Long.

La Vicomté de Lomaigne, fut ac-
quise par le Roy Philippes le Bel, de
Helie de Taillerand, Comte de Pe-
rigort.

Sainct Ouyn avec ses appartenances,
pres Paris, fut acquis par le Roy Iean de
la Comtesse d'Alençon.

Sainct Disier en Parrois, fut acquis
par le Roy Charles vj.

Ville-Franche en Bourbonnois,
fut donnee audict Sieur Roy Charles
sixiesme par Messire Anthoine, sieur de
Beaujeu.

Par le trespas du Duc d'Orleans, le
Roy Charles sixiesme son frere, remit
en son domaine, tout ce qu'il luy auoit

donné, sçauoir la Comté de Dreux, Chastillon sur Marne, Môtargis, Courtenay, Crecy en Brie, Chasteautierry, Soissons, Han en Vermandois, Montcornet, Origny, & autres.

La Duché de Luxembourg, & Comté de Chiuigny & de la Riche, furent acquis par le Roy Charles vij.

Il acquit aussi Espinal, & Ruamenil.

L'an mil trois cens soixante & dix-huict, le Roy Charles le quint acquit de Monsieur de Bourbon la seigneurie de Creil sur Oise, & luy bailla en contre eschange la seigneurie de Chasteau-chinon.

Le Roy Charles vij. par la succession qu'il eut du Duc de Berry, s'ensaisina de Partenay en Poictou, laquelle seigneurie ledit duc de Berry, auoit achetee auparauant du seigneur de Partenay.

L'an mil cent quatre vingts cinq, Philippes Comte de Flandres, par accord fait avec le Roy Philippes Auguste, laissa la Comté de Vermandois aux

LE THRESOR DES
Rois de France, pour en iouyr par eux,
& le joindre au domaine de la couronne, apres le trespas dudit Comte.

L'an mil quarante & vn le Roy Henry premier fit guerre à Galeron Comte de Meulan, qui s'estoit rebellé contre luy, & l'ayant surmonté luy osta sa Comté, & la ioignit au domaine de France.

L'hostel neuf des Tournelles à Paris & ses appartenances fut achepté par le Roy Charles sixiesme de Philippotte veue de sire Bertrand des Landes.

Le Roy Charles cinquiesme se fit confisquer en Parlement, luy seant au siege de iustice à Paris, & remit en ses mains la Duché de Guienne, pource que le Roy d'Angleterre & les Anglois ne le voulurent recognoistre à souverain Seigneur.

L'an mil quatre cens soixante deux le Roy d'Arragon vendit au Roy Loys vnziemes les Comtez de Rossillon & de Sardagne le prix & somme de trois cens mil escus, dont il luy en bailla cinquante mil escus contant, lors de l'a-

chept.

En l'an 1531. le Roy François premier du nom estant en Bretagne, fut accordé par les estats du pays, que François son fils aîné Daulphin de Viennois seroit recognu pour Duc de Bretagne, à la charge que venant à estre Roy de France apres son pere, ledit Duché seroit reuny à la couronne, & que le fils aîné de France par cy apres porteroit le tiltre de Daulphin de Viennois & de Duc de Bretagne, & seroient meslees les armes de Bretagne avec celles de France & de Daulphiné, & ainsi consecutiuellement aux autres qui viendroient à regner.

Le Roy Henry 2. menant son armee en Allemagne, se saisit de la ville de Mets, & ses appartenances. Puis il print en l'an 1557. sur les Anglois le Pont de Nicullay, & le fort de Risseban, & au cōmencement de l'annee 1558. reprit la ville de Calais, & toute la Côté d'Oye & les forts qui y sont, ayans iouy lesdits Anglois de ladite ville l'espace de 210. ans, qu'ils auoient cōquestee sur le Roy Philippes de Valois.

*Les fondations des Abbayes , & autres
Eglises par les Rois, Princes &
Princesses.*

TITRE XXX.

CLouis premier Roy Chrestien de France, fonda à Paris au nô de saint Pierre & saint Pol, l'Eglise & Abbaye de sainte Genevieve, & le Monastere de sainte Serge, près la ville d'Angers, dont saint Seuerin fut premier abbé.

Clotilde sa femme fonda vne chapelle en l'honneur de nostre Dame au lieu de Chelles.

Tichilde fille de Clouis premier, fonda à Sens vne Abbaye de Dames à l'honneur de saint Pierre, où elle vesquit en virginité toute sa vie, & fut en l'an cinq cens quinze.

Sigismond Roy de Bourgongne, du temps dudit Clouis, fonda l'Abbaye

de Chablis.

La grande Eglise de Laon fut edifiee par S. Remy Archeuesque de Reims, qui l'erigea en Euesché, la separant de Reims, & donna sa Duché de Laon, à l'Euesque en propriété.

Childebert premier du nom fonda l'Abbaïe S. Germain des Prez lez Paris, en l'honneur de saint Vincent, où il gist, fonda aussi l'Eglise saint Germain d'Auxerre dans Paris, l'Abbaïe du Mont S. Michel au peril de la mer, & vn monastere où est aujourd'hui l'Eglise de saint Aubin d'Angers.

Clotaire premier du nom fit edifier l'Eglise saint Marc de Soissons, où il gist, en l'an 540.

Sainte Radegonde Roine de France espouse dudit Clotaire premier, fonda à Poictiers vne Eglise à l'honneur de nostre dame, où elle gist, & de son nom est appelée sainte Radegonde.

Ledit Clotaire premier, fit commencer l'Abbaïe sainte Croix de Poictiers, à la suasion de ladite sainte Radegonde, auquel lieu elle assembla deux cés

LE THRESOR DES
religieuses.

Chilperic premier du nom Roy de France, fit edifier l'Eglise nostre Dame en la cité de Tournay, & l'Abbaye saint Mor des fossez près Paris.

Gontran Roy d'Orleans, fonda l'Abbaye de saint Marc lez Chaalons, où il gist.

La Roine Brunehaut, nonobstant ses cruautez & meschancetez, fit edifier enuiron l'an six cens, l'Abbaie d'ainay en l'honneur de saint Pierre, hors les murs de Lion, à la poincte du fleuve de Saosne. Vne autre en la cité d'Autun en l'honneur de saint Martin, où gist son corps, comme aucuns disent.

Dagobert premier du nom fonda l'Abbaie de saint Denis en France, où il gist, l'an six cens trente & trois, fit aussi construire l'Eglise collegiale de saint Denys de Douay, & le Monastere de nostre Dame de Cunault en Anjou.

Phare sœur de saint Pharon Comte de Meaux, & depuis Euesque dudit lieu, fonda l'Abbaye de Champeaux, & celle

celle de Pharemonstier, ainsi dite de son nom au diocèse de Meaux. Ceste dame se rendit religieuse, & viuoit du temps du Roy Dagobert.

Clouis deuxiesme du nom Roy de France, fonda l'Eglise de saint Aignan d'Orleans.

Batilde ou Baudour femme dudit Clouis ij. fonda l'abbaye de Chelles près Paris, où elle mit Nonnains, & y gist, fonda aussi l'abbaye de S. Pierre de Corbie près Amyens, & y mit des moines de l'ordre S. Benoist.

Par la legende de ladite Batilde, qui se treuve audit lieu de Chelles, est testifié, que ladite Dame a fondé l'abbaye de Iumieges en Normandie que on dit l'abbaye des Eneruez, pource qu'elle fit edifier exprés, pour y rendre moines deux fils qu'elle auoit, desquels la Chronique ne faict mention, après leur auoit faict bouillir & eneruer les iambes en punition de ce qu'ils auoient pris les armes contre elle, en l'absence du Roy leur pere.

Theodoric premier du nom, fonda

LE THRESOR DES
l'abbaye de saint Vvaast d'Arras, où il
gift.

Eleuthere Chancelier de France
du temps du Roy Theodoric second
fôda le monastere des dames de Mets.

Gerard de Roussillon Comte de
Bourgogne du temps de Charles Mar-
tel, fit edifier l'Eglise de Vezelay, où
il mit le corps de sainte Magdaleine,
fit aussi edifier l'Eglise nostre Dame
d'autun, où il mit le corps de saint
Maxime.

Pepin le Brief Maire du Palais, &
depuis Roi de France, fonda en Aqui-
taine l'abbaye de saint Iean d'Angeli,
où fut mis le chef de saint Iean Ba-
ptiste.

Autres ont escrit que ce fut Pepin
Roi d'Aquitaine fils de Loys le Debô-
naire l'an 840.

Le Roi Pepin fonda, & fit edifier
l'Eglise cathedrale de Xaintes, pour
la victoire par lui obtenue contre Gai-
fier Duc d'Aquitaine.

Saint Vvandrille nepueu dudit
Pepin le Bref, abandonnant le Palais

Royal, pour estre religieux, fonda
premierement les Abbayes de Fescāp,
& Fontenelles en Normandie.

Le Roi & Empereur Charlesmagne,
fit edifier les Eglises qui s'ensuiuent.
Nostre Dame d'Aix en Allemagne, où
il gist, saint Iacques en Galice, saint
Iacques à Bourges, saint Iacques à
Tholozé, saint Iacques de l'Hospital à
Paris, saint Philibert, saint Iosse près
Monstreul sur la mer, saint Florent
près Saumur, ou saint Florent le Vieil,
au pays d'Anjou, saint Maxent, & l'ab-
baye de Charots en Poitou. Conches,
Menat, & Mainlieu en Auvergne, saint
Sauin en Poitou, sainte Croix à Poi-
tiers, S. Aignā d'Orleans, nostre Dame
de Lisle barbe, & autres iusques au nō-
bre de xxiiij. autant qu'il y a de lettres
en l'Alphabet, en chacune desquelles
Eglises, il laissa vne propre lettre toute
d'or.

Roland Comte de Blayes, nepuëu
de Charlesmagne, fonda l'Eglise saint
Romain audict Blayes, & aussi l'Eglise
canoniale S. Marcel près Paris.

I ij

LE THRESOR DES

Du temps dudit Charlesmagne Vvltan Eueſque du Liege fonda le Monaftere de ſainct Hubert d'Ardenne.

Loys le Debonnaire, fonda & repara le Monaftere de Grand-lieu, ſainct Saurin ſur Gartampe, ſainct Therffrit, S. Paxent, & le Monaftere de Nouaille.

Armenias eſpouſe du Roy Loys le Debonnaire, fit accomplir & edifier l'Egliſe ſainct Maurice, & l'Egliſe ſainct Martin à Angers: aucuns l'attribuent à l'Empereur Charlesmagne.

Charles le Chauue fonda l'Abbaye de ſainct Cornille de Compienne, vne autre Abbaye au lieu de Nantua, dans les Monts de Sauoye, & Breſſe. Il fit mettre le circoncis de noſtre Seigneur en l'Abbaye de Charots, fondee par Charlesmagne, & pour ceſte raiſon on la nomma *Caro filij*. Il donna auſſi à l'Egliſe de Chartres la chemiſe de noſtre Dame.

Le Roy Hue Capet fonda l'Abbaye ſainct Magloire à Paris, l'an neuf cens quatre vingts & quinze.

Guy Comte de Poitou, du temps du-

dit Capet, fonda le Prieuré de sainte Gemme, au diocèse de Xaintes.

Le Roy Robert fit bastir les Eglises de nostre dame de Poissi, nostre dame d'Estâpes, & S. Regule Rieule à Senlis, S. Nicolas des châps, & nostre dame des châps à paris, l'Eglise de nostre Dame de bônes nouvelles, & l'Abbaye de S. Aignan à Orleans, S. Hilaire à poitiers, saint Liger en Niuelme, saint Marc à Vitry, & saint Cassian à Autun, & deux Eglises à Houdan.

Geoffroy Grisegonnelle Comte d'Anjou, fonda l'Eglise canoniale de nostre Dame de Loches, du temps du roy Robert.

Fouques Nerra xxxvii. Comte d'Anjou, sous le roy Robert, fit edifier vne Eglise en l'honneur des Cherubins, & Seraphins, à demie lieuë de Loches, en l'Archeuesché de Tours: fonda aussi l'Abbaye de Beaulieu, près dudit lieu de Loches.

Fouques le bon Comte d'Anjou fonda l'Abbaye de nostre Dame du rouceray à Angers.

LE THRESOR DES

Du temps dudit Roy Robert, Agnès premiere femme de Guillaume teste d'Estoupe 6 Duc d'Aquitaine, fonda le Monastere de Vendolme, celui de nostre Dame és fauxbourgs de Xaintes, auquel elle donna les terres & possessions qui sont entre les riuieres: celui aussi de la Trinité és fauxbourgs d'Angers. Et à Poitiers fit cōstruire le Prieuré conuentuel de S. Nicolas, auquel Prieuré donna les peaiges & Preuostez de la Ville-neufue. Aussi le Monastere de la Trinité où elle mit des Nonnains, auxquelles elle dōna 200. liures de rente, & reedifia le Prieuré de S. Hilaire de la Celle, où elle gist, & S. Pierre le Puillier audit Poitiers.

Ledit Guillaume teste d'Estoupe & Adomalde sa 2. femme, fonderent l'Abbaye & Monastere de Maillezais, à present l'un des trois Eueschez de Poitou, & donna à ladite Abbaye tout le territoire de Maillezais iusques à la mer.

Le Roy Henry premier du nom fonda le Monastere & prieuré de S. Martin des Champs à Paris.

La Royné auine, femme dudit Henry premier, fit edifier l'Eglise S. Vincent à Senlis.

Guido Euesque de Beauuais, durant le regne du Roy Philippes premier, fit edifier l'Abbaye saint Quentin, hors les murs de ladite cité de Beauuais.

Geoffroy Martel trente-huictiesme Côte d'Anjou, fonda l'Abbaye de Vendosme en l'honneur de la sainte Trinité, & y mit la sainte Lame de nostre Seigneur, enuiron l'an 1047.

Iceluy Geoffroy Martel fit paracheuer l'Eglise abbatiale de saint Nicolas, és fauxbourgs d'Angers, où il gist, apres s'y estre rendu religieux. Et laquelle Eglise son pere Fouques Nerra auoit encommencee, & y auoit mis Abbé & religieux de l'ordre saint Benoist.

La femme d'iceluy Geoffroy martel fonda l'Eglise collegiale de saint Georges au Chasteau de Vendosme, enuiron l'an 1047. & l'appella la Chapelle le Comte.

Les habitans d'Angers durant la vie de Geoffroy martel leur Côte, edifie-

rent hors la ville, vne Eglise (à present prieuré) nommé saint Sauueur, en memoire d'une victoire par eux obtenue contre le Comte de saint Sauueur, qui auoit assiegé leurdicte ville d'Angers.

Le Roy Loys le Gros, fonda l'Abbaye S. Victor lez Paris, l'Abbaye de Chailis pres Senlis, l'Abbaye de Puteaux en Gastinois.

Alix espouse dudit Loys le Gros, fonda le monastere des religieuses de Montmartre pres Paris.

Robert Comte de Dreux, fils dudit Loys le Gros, fonda l'Abbaye de Viéne où il gist.

Loys le pitieux, fonda l'Abbaye de Barbeau sur Seine, pres Melun, où il gist. Il fonda aussi l'Abbaye de Neufport, & de Dunes sur la mer.

Philippe Auguste edifia l'Abbaye de nostre Dame de la victoire pres Senlis.

Thibaut Comte de Champagne, & de Blois, fonda l'Abbaye de Pontigni, où il gist, avec Adelle sa fille Roine de France, mere de Philippe Auguste, fit aussi

construire l'abbaye saint Florent près Saumur, & l'abbaye de l'aumône de Cisteaux.

Guillaume des Roches Marechal de France, sous ledit Philippe Auguste, fonda l'abbaye de Beaulieu, au Maine, l'an mil cc. xix. où il gist.

Blanche Royne de France, & mere de saint Loys, fonda les abbayes de Maubuisson pres Pontoise, & celle du Liz pres Melun.

Le Roy saint Loys fonda l'abbaye de Royaumont, l'abbaye de Longchâp, fit edifier les Hostels Dieu de Paris, de Pontoise, de Compienne & de Vernon, le monastere saint Mathieu à Rouen, les maisons des quatre ordres des mendiants à Paris, les beguines de S. Auoye, & les quinze vingts de Paris, la sainte Chapelle, les filles Dieu, les blancs Maiteaux, S. Croix à la Bretonnerie, sainte Catherine du val des Escoliers, saint Anthoine, les Mathurins, & les Chartreux à Paris, comme j'ay plus amplement escrit au liure des antiquitez d'icelle ville. Il fit construire d'avantage

LE THRESOR DES
les Eglises des Iacobins & des Corde-
liers à Compiègne, le conuent de la
saincte Trinité à Fontaine-belleau, ou
Fontaine bleant, l'abbaye de Royau-
lieu, les Iacobins à Rouen, les conuents
des Emmurees, & des Beguines audict
Rouen, & les Prescheurs à Mascon.

Marguerite femme de saint Loys,
fonda les Cordelieres saint Marceau à
Paris.

Philippe le bel, fit reedifier de neuf
le monastere de Poissy, & y mit Non-
nains de l'ordre de saint Dominique,
au lieu des religieuses de l'ordre saint
benoist, que Constance espouse du roy
Robert, auparauant y auoit mises.

Enguerrant de Marigny, Comte de
Longueuille, fonda nostre-Dame d'Es-
couis en Normandie, où il gist.

Le roy Philippe de Valois, fonda le
monastere des Vierges de sainte Claire
au Pont saint Mexence.

Philippe le Hardy, fils du roy Jean
Duc de bourgogne, fonda le mona-
stere des Chartreux de Digeon, où il
gist.

Le Roy Charles le quint, fit construire le monastere des Celestins à Paris.

Les Rois Charles huietieme, Loys douzieme, & Anne de Bretagne leur espouse, donnerent commencement au bastiment du monastere des Minimes, dits les Bons hommes, près Paris.

Ebrion le Tyran Maire du Palais de France, fonda l'Abbaye de nostre Dame de Soissons, où il mit Nonnains.

Guillaume Duc d'Aquitaine, commença l'edifice de l'Abbaye de Cluny, & y establit Breno premier Abbé, mais pource que de mort preuenue, il ne peut paracheuer, Ebles Comte de Poictou la fit parfaire, augmentant icelle fondation.

La Duchesse d'Aquitaine, femme d'iceluy Ebles, fonda l'Abbaye de la Trinité de Poictiers, environ l'an neuf cens douze.

Guillaume Longue-espee, Duc de Normandie, fit reedifier l'Abbaye de lumieges, que les Danois Normands auoient destruite, auant qu'ils fussent Chrestiens.

LE THRESOR DES

Richard premier du nom, & Richard son fils Ducs de Normandie edifierent ou firēt reedifier le monastere de Fescamp, & y donna le second Richard la baronnie d'Argences.

: Iudich femme de Richard Duc de Normandie, fonda l'Abbaïe de Bernay.

Gilbert & sa femme, mere de Guillaume le Bastard Duc de Normandie, fonderent l'Abbaye du Bec Heloyne.

Guillaume le Bastard Duc de Normandie, & Roy d'Angleterre, fonda le Monastere de saint Estienne de Caen.

La Duchesse Mahaut sa femme, fit edifier le monastere de la sainte Trinité à Caen, & y mit religieuses.

Henry Comte de Champagne, fils du vieil Comte Thibaut, fonda de son propre xiiij. Eglises collegiales, & xiiij. hospitaux, entre autres l'eglise de saint Estienne de Troyes, où il gist.

Guillaume Geoffroy Duc d'Aquitaine, environ l'an mil lxxvj. commença l'edifice de l'Abbaye de Monstierneuf, és fauxbourgs de Poictiers: fit aussi edifier le Prieuré, & paroisse de S. Paul du-

dit Poictiers.

Philippe Duc de Bourgogne, dict le Hardy, fonda le conuēt des Chartreux de Digeon.

Roul ou Robert premier Duc de Normandie, fonda l'Eglise nostre Dame de Rouen, où il gist.

Robert Comte de Brucelles à l'aide de Pierre Euesque de Poictiers, institua le riche monastere de Fronteaux, ou Fonteuraud en Poictou.

Henry second du nom Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, fonda les Cordeliers, le monastere du Pré à Rouen, & le monastere de Mortemer.

Ame premier Comte de Sauoye, fit edifier les monasteres de Thamise, & de saint Sulpice.

Humbert deuxiesme Comte de Sauoye, fonda deux monasteres, l'Abbaye Alpine, & la haute Combe.

Ame cinquiesme Comte de Sauoye, fit construire le Conuent des Iacobins de Montmillan, la sainte Chapelle de Chambery, & le college de haute Combe, où il fit amasser & enseuelir en di-

LE THRESOR DES
uers lieux les cendres de ses deuâciers
Princes & Comtes.

✓ Marguerite fille de l'Empereur Maximilian, & femme de Philibert huitième, Duc de Sauoye, fit edifier l'Abbaye de Brouz, ioignant le marché Sebusien.

Constance fille de Conam Comte de Bretaigne, & première qui a eu le tiltre de Duc ou Duchesse de Bretaigne, femme en secondes nopces de Guy Viscomte de Thouars, fonda l'Abbaye de Villeneuve près Nantes, apres le decez de Geoffroy Comte de Richemont son premier mary.

Alain Barbetorte Duc de Bretaigne, fonda & fit edifier l'Eglise collegiale de nostre Dame de Nantes.

Alain Caignart Comte de Cornouaille, fonda l'Abbaye de sainte Croix de Quemperlé en Bretaigne.

Blanche fille de Thibaut Roy de Navarre, & espouse de Jean Duc de Bretaigne, premier du nom, fonda l'Abbaie des Nonnains de la loye nostre Dame, près Heubout: & fit edifier le conuent

des Iacobins de Quemperlé, l'an mil deux cens cinquante quatre.

Iean Comte de Richemont, fils aîné de Bretaigne, retournant du voyage de la terre sainte, enuiron l'an mil deux cens soixante, amena avec luy du mont du Carmel deux Carmes, lesquels il colloqua à Ploermel, & y fit faire vn riche conuent, le quel est le premier des Carmes, qui ait esté fondé és Gaules par deça.

Lucon Abbaye en Poitou, fut fondée par Lucius. fils de Constantius Empereur & de sainte Heleine. Iceluy Lucius ayant tué son frere aîné, fut banny du pays, & condamné à tenir religion perpetuelle : & venant par mer arriua audit lieu de Lucon, où il edifia vne Eglise & Abbaye à l'honneur de nostre Dame, & la nomma Lucon, en memoire de son nom: depuis a esté erigee en Euesché, estant sur la mer.

Iean premier du nom Duc de Bretaigne, fonda l'Abbaye de Prieres, où il gist.

Humbert Abbé de S. Aubin d'an.

LE THRESOR DES .

gers, fit edifier l'Eglise de S. Aubin des Ponts de See, sur le fleuve de Loire.

Fouques trente-neufiesme Comte d'Anjou, fonda le prieuré de la fontaine saint Martin, au diocese du Mans.

Fouques quarantiesme Comte d'Anjou, fonda l'Abbaye de l'Oratoire, qu'on appelle le Loroux, au pays d'Anjou.

Berlay Seigneur de Monstereul Berlay en Anjou, fonda l'Abbaye d'Asnieres de l'ordre de saint Benoist.

Le Duc Guillaume d'Aquitaine, fonda & dota l'Eglise & Chapitre & contes de saint Julien à Brionde en Auvergne, trois gentils hommes de race, & le Prieuré de Saussillanges audit pays, duquel se voyent les chartres de fondation audit lieu.

René Roy de Sicile quatriesme Duc d'Anjou, fit edifier l'Eglise des Cordeliers, appelée la Basquette près d'Angers, la sainte Chappelle de Bourges, la chapelle nostre Dame du petit Môt à Baugé, l'hermitage de Reculee près d'Angers, & fit reparer & restaurer la royale Eglise de saint Martin d'Angers.

Raoul

Raoul fils du Duc Richard de Bourgogne fonda l'Abbaye de saint Lomer en la ville de Blois sur Loire.

François de Chasteau-briand, doyen de l'Eglise cathedrale d'Angers, fit construire la Châpelle nostre Dame de Lorette, à saint Jean de Mauverets en anjou, sous le regne du Roy François premier du nom.

Marguerite Roine de Nauarre, sœur du Roy François premier de ce nom, fit premierement commencer l'Hospital des Enfans rouges, dans la ville de Paris.

Loys Duc de Bourbon, pere du Duc Jean, fonda le Conuent des Celestins de Vichi en Bourbonnois.

Le Roy Loys vnziesme fonda les Minimes au Plessis lez Tours & à Paris, ayant fait venir en France saint François de Paule de la Calabre. Et le Roy Henry III. attira en France les Capuchins, institua les Hieronimitains, les Penitens, & ordonna autres ceuures pieuses.

Des edifices d'aucuns Rois
& Princes.

TILTRE XXXI.

En ce lieu
n'ay voulu
faire mentio
des edifices
faits à Paris,
par ce que
les ay escrits
aux Antiqui-
tez.

L'Empereur Charlesmagne, fit
bastir deux ponts d'excellent
artifice sur la riuere du Rhin.
Il fit aussi edifier vne tour de durable
defense à Boulongne sur la mer, que
nous appellōs la tour d'ordre. Il fit aussi
edifier vne forte place sur le fleuve de
Dordonne, pres Liborne en Bourde-
lois, pour faire teste aux Sarrafins, qui
estoient par delà les fleuves de Giron-
de & Dordonne, & la nomma Fronssac,
quali frons Sarracenorum.

Charles le Chauue, en l'an huiet cens
soixante & seize, fit edifier la ville de
Compiengne, à la semblance de Con-
stantinople, & la nomma de son nom
Carlopolis.

Gelon cousin de Rollo premier Duc

de Normandie, par le consentement du Roy Charles le simple, qui luy auoit donné la montaigne de Blois, fit edifier le chasteau de Blois, & en fut le premier Seigneur.

Le Roy Hue Cappel fit edifier le chasteau de Montfort, & celuy d'Espernon : autres disent que le Roy Robert fit bastir les chasteaux de Montfort, de Vitry & d'Estampes.

Du regne du Roy Robert, & de son ordonnance, le chasteau de Montmorency fut edifié & fermé par Brochard, seigneur dudit lieu, pour appaiser le discord meui entre l'Abbé, & conuent de saint Denys, & ledit seigneur Brochard, aux charges & conditions des hommages vers ladite Eglise.

Le Roy Philippes premier fit fermer le chasteau de Montmeliant, cōtre Huë Comte de Dammartin, qui luy faisoit guerre.

Le Roy Philippes Auguste, fit clorre le parc du boys de Vincennes, près Paris.

Guillaume des Roches Marechal de

K ij

LE THÉSOR DES
France sous le Roy Philippes Auguste,
fit edifier le chasteau de la Roche au
Moÿne; à present dict le chasteau de
Serrant, sur la riuierre de Loire.

Monsieur Philippes de France Com-
te de Boulongne, oncle du Roy saint
Loys, fortifia Calais alors village, & en-
fit vne forte ville de defense, pour y a-
uoir sa retraite s'il aduenoit qu'il fust
vaincu, parce qu'en ce temps il por-
toit les armées contre la Roine Blanche,
pour auoir la regence du Royaume de
France. Et estoit Calais des appartenan-
ces de la Comté de Boulongne.

Iean Duc de Berry fils du Roy Iean,
fit edifier le chasteau de Vicesre, près
de Paris, le Palais de Poitiers, les cha-
steaux d'Vsson la Nonnette en Auuer-
gne, Mehun sur Yeure, & autres.

Le Roy Charles le quint fit construi-
re les chasteaux de saint Germain en-
laye, Creil & Montargis.

Le Roy Charles sixiesme fit edifier
la grosse tour du Haure de l'escluse en
Flandres, pour la seureté des nauires.
L'escluse appartenoit lors aux Rois de

France. *Henry second Roy d'Angleterre*

Henry deuxiesme du nom, Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, fit edifier les places & chasteaux de Drincourt, Verneul, Nonancourt, Bonneuil, chasteau saint Denys, la tour d'Alençon, & la tour de saint Jean près le mont saint Michel.

Messire Hugues de Montdore de Vienne, seigneur de Ionnelle sur Somme, fit bastir le chasteau de Montdore en Barrois, l'an 1408.

Odoacre, ou Adrac 3. Forestier de Flandres, edifia Gand, Courtray, Aldenarde, & Casseler.

Aremburge femme de Guerec Cōte de Rennes, fit edifier le chasteau d'Ancenis.

Fouques Nerra Comte d'Anjou, edifia les villes qui s'ensuiuent, Durestal, Beaugé, Chasteaugontier, & autres places en Anjou: & en Touraine Montrichart, Chaumont, Montresor, & saint Maure: & en Poictou Mirebeau, Montereul, Faye, Passavant, Mauleurier, & plusieurs autres.

LE THRESOR DES

Geoffroy de Chasteaugontier gen.
homme Angeuin , edifia à l'entree de
Touraine chasteau-Regnault.

Baudouyn le Chauue deuxiesme Cō-
te de Flandres , fit ceindre de murs la
ville de saint Omer.

Le Roy François premier du nom a
fait edifier de neuf les chasteaux, &
maisons de plaisance de saint Germain
en Laye, Fontaine-belleau, Châbourg,
Madrich, la forteresse du Haure de
Grace.

Le Roy Henry deuxiesme, fit bastir
le Louure, en l'estat qu'il est.

Catherine de Medicis sa femme, fit
commencer à bastir l'hostel & iardin
des Tuilleries, aux faux-bourgs, hors la
porte neufue.

Et Charles neufiesme commençale
lieu de Charleual , à la forest de Lys
prés Villiers Corfelle.

Des erections, creations & noms de plusieurs Duchez, Comtez, & autres Seigneuries.

TILTRE XXXII.

Iuetot.

DE Royaume d'Iuetot és fins de Normandie, fut erigé par le Roy Clotaire premier comme s'ensuit. Gautier seigneur d'Iuetot, fuyant par dix ans la fureur du Roy Clotaire, en fin se presenta à luy le iour du Vendredy sainct. Clotaire n'ayant oublié la haine qu'il luy portoit, l'occit: & en satisfaction de l'homicide, erigea la terre d'Iuetot (contenant seulement trois lieuës) en Royaume, & le seigneur, Roy, sans recognoistre aucun souuerain par dessus luy: & faict forger monnoye.

K iiij

Bretagne.

Bretagne en gaule, anciennemēt dite armorique, a esté Royaume, apres que les Empereurs Romains se furent saisis de la grand' bretagne, & que les vrayz hoirs en furent chassiez : & se vindrent heriter en ceste partie de Gaule dite armorique, qu'ils appellerent la petite Bretagne, enuiron l'an trois cens quatre vingts & six : en laquelle Prouince, ont regné vingt trois Rois contemporains d'autres Rois, qui regnoient en la grand' Bretagne, de laquelle en fin les Saxons s'emparerent, & la nommerent Angleterre. Les Chroniques de Bretagne nombrent sainct Salomon troisieme du nom, le vingt troisieme & dernier Roy de la petite Bretagne, apres lequel Alain le Grand est dict le premier Duc de Bretagne, & s'intituloiet alors, sous le regne du roy & empereur Charles le Chauue, Ducs Royaux de Bretagne, enuiron l'an neuf cens. A iceluy Alain ont succedé tous les ducs de

Bretagne, au nombre de trente, iusques au Duc François deuxiesme du nom, duquel Charles huietieme du nom, Roy de France, espouza la fille nommee Anne, & par ce mariage la dite Duché de Bretagne a esté annexee à la couronne.

Aquitaine & Guyenne.

Aquitaine tierce partie des Gaules, a esté Royaume, dès l'an de grace quatre cens dix-neuf, qu'elle fut baillee aux Vvisigots, par l'Empereur Honorius, sur laquelle depuis Vvalia premier Roy des Vvisigots en Aquitaine, iusques à Charles le Chauue Roy de France & empereur, ont regné vingt quatre rois. Charles le Chauue l'erigea en Duché, que nous disons la Duché de Guienne, qui est le pays de Gascongne, séparé des Comtez de Poictou, & de Limoges, pour estre tenu en hommage de la couronne de France: neantmoins que toute l'Aquitaine a esté long temps confusement comprise sous le tiltre de

LE THRESOR DES
Duché de Guyenne, & Guyenne sous
Aquitaine, y dominant le nombre de
quinze Ducs (comprins aucuns Rois
de France) dont le quinziésme fut le
Roy saint Loys, qui diuisa la Duché
d'Aquitaine, & crea la Duché de Guy-
enne consistât en trois Seneschauſſees,
Bordeaux, Bazas, & les Lannes, laquelle
il bailla à Henry le quart Roy d'angle-
terre, qui en iouyt luy & ses successeurs
Rois d'Angleterre, iusques au regne
du Roy Charles septiesme de France,
qui conquist le pays d'Aquitaine, mes-
mement ladite Duché de Guyenne,
sur les Anglois, qui l'auoient occupee
par vsurpation, rebellion, & contre les
confiscations decretees contre eux, &
la remit à sa couronne comme elle est
de present, & dont iouyſſent (ainsi que
c'est leur propre heritage) nos Rois de
France.

Tholouze.

L'an de grace sept cens septante huit
Terſinus, Sarraſin, seigneur de Tholou-

ze, se rendit vassal du Roy Charlesmagne, & se fit baptiser, en faueur dequoy Charlesmagne luy restitua ses terres, qu'il auoit prinſes ſur luy, & erigea la Seigneurie de Tholouze en Comté, & en crea iceluy Terſinus le premier Comte, qui porta deſlors en armoirie douze pommes d'or, ſur vne croix d'or, qui ſont les armes des Rois de Nauarre, deſcendus deſdits Comtes de Tholouze.

Flandres.

Flandres fut erigee en Comté par le Roy Charles le Chauue, la cauſe fut que Iudith fille d'udit Sieur Roy, retournant d'Angleterre en France, apres la mort de Edelnulphe Roy d'Angleterre ſon mary, elle fut raiſie par Baudouyn bras de fer, foreſtier de Flâdres, dont fut guerre ſuſcitee entre ledict Roy Charles, & iceluy Baudouyn, pour laquelle pacifier, le Roy donna ſa fille Iudith en mariage audit Baudouyn, & erigea le pays & foreſts de Flandres, en

LE THRESOR DES Comté.

Iceluy Comte Baudouyn, fut le quatriesme Forestier de Flandres.

Le premier Forestier fut Lideric Harlebec, Saxon, qui se mit en possession de la Prouincé, par la donation que luy en fit Charlesmagne, reserué l'hommage. La terre s'appelloit la Forest charbonniere, mais à cause du nom de Flandrine, femme dudit Lideric, il la nomma Flandres, toutesfois aucuns disent qu'il espousa Hirmingarde fille de Gerard de Roufillon.

Le deuxiesme Forestier, fut son fils Enguerrand, lequel defricha le pays & le rendit habitable.

Le troisieme Forestier, fut Odoacre son fils.

Le quatriesme Forestier de Flandres, fut le dessusdit Baudouin créé premier Comte de Flandres par ledit Charles le Chauue Roy de France.

Le nombre des Comtes de Flandres compris le Roy Philippes d'Espaigne, à present regnant, sont trente-six.

Lorraine.

Lorraine, autrement Austrasie, ou France Orientale, fut anciennement Royaume, & retient son nom de Lotaire Empereur, fils de Loys Debonnaire; ou de son fils Lotaire le ieune, qui en fut Roy. Ses successeurs Rois de Lorraine, furent les Rois de France, qui le querellerent & possederent contre les Empereurs de Germanie, iusques à Lotaire Roy de France, fils de Loys quatriesme, lequel Lotaire à l'occasion des terres de Lorraine, fit longue guerre à l'Empereur Othon, finalement il quitta audit Empereur la haute & basse Lorraine, moyennant que ledit Othon bailla à Charles frere dudit Lotaire certaines terres situees entre la Meuse & le Rhin, à sçauoir Mets, Nancy, Toul, & iusques au pays d'Alsate: lesquelles villes, terres & Seigneuries ledict Empereur erigea en Duché, & en fut ledit Charles de France le premier Duc, qui deslors print

LE THRESOR DES
pour deuise le bras armé sortant des
nuës. A luy ont succedé iusques au
Duc Charles à present viuant, trente-
cinq ducs.

Blois.

Durant le regne du Roy Charles le
simple, la Seigneurie de Blois sur Loire
fut erigee en Comté. Le premier Com-
te fut Gillo de la lignee des Danois
Normans, parent de Raoul premier
Duc de Normandie.

Anjou.

Iean de Bourdigne Chroniqueur
d'Anjou en ses Annalles, apres auoir
descriit les antiquitez d'Anjou, nombre
depuis les premiers tēps iusques au Roy
Charles le Chauue vingt & neuf Cōtes
en Anjou, & depuis ledi< Roy Charles
iusques au Roy Iean de France 28 au-
tres Comtes, y comprenant en leur rāg
plusieurs Rois de Frāce: mais en esplu-
chant l'histoire de prés, ie treuve que

le premier à qui appartient ce tiltre de Comte d'Anjou, c'est Fouques le Roux, auquel furent reunies les deux parties d'Anjou, delà & deçà la riuere de Maine, & fut le premier Comte d'Anjou, sous le Roy Charles le simple, auquel ont succedé xj. Comtes, sans y cōprendre les Rois de Frāce, d'Angleterre, de Sicile; & autres Princes, qui ont iouy de ladite Comté sous autres tiltres, iusques au Roy Iean, cōme dict est, lequel en l'an 1350. donna les Comtez d'Anjou & du Maine à son second fils Loys, & le creant premier Duc, erigea Anjou en Duché. Audit Loys ont succedé quatre Ducs iusques au Roy Loys xj. lequel par donation que luy en fit le Duc René, le ioignit à la courōne, & est auourd'huy l'un des appanages de ladite couronne de France.

Normandie.

Normandie premierement appelée Neustrie, fut erigee en Duché l'an

LE THRESOR DES
de grace neuf cens & douze, par le Roy
charles le simple, pour pacifier les guer-
res que luy faisoient les Normans, don-
nant sa fille gille en mariage à Raoul ou
Rollo Duc de l'exercite des Normans,
lequel en fut le premier duc: depuis les
Ducs de normandie ont continué iuf-
ques au Roy Charles cinquiesme, qui
en fut le dernier & quinziesme Duc, &
par luy a esté iointe à la couronne de
France.

Ce Rollo en baptesme fut nommé ro-
bert, & du nom des normans le pays fut
nommé Normandie: norman est vn nō
composé de North partie Septentriona-
le, & Man qui signifie homme: c'est à di-
re Normand, homme de North.

Montfort.

Monfort fut erigé en Comté, par le
Roy Hue Capper.

Sauoye.

La Sauoye a esté premierement nom-
mée le royaume des Allobroges, depuis
fut

fut appelée Maurienne, par mots corrompus de la voye Mariane, & Sauoye (quasi sans voye) luy est demeuré pour nom iusques au iourd'huy. Ce pays de Maurienne fut erigé en Principauté, en l'an de grace mil. Le premier Prince fut Berold Alleiman, nepueu de l'Empereur Otton troisieme, qui l'institua premier Prince de Maurienne. Le cinquiesme Prince de Maurienne nommé Amé deuxiesme du nom, descendu dudit Berold, fut le premier Comte de Sauoye créé par l'Empereur Henry quatrieme, & y a eu douze Comtes. Amé huitiesme du nom, fils de Amé septiesme & dernier Comte fut le premier Duc de Sauoye, créé par l'Empereur Sigismond en l'an neuf cens quatre vingts quinze, regnant Hue Capper. cest Amé se desmit de sa Duché, pour viure solitairement, & fut depuis esléu Pape, & puis y renonça pour mener vie monastique. En luy ont commencé les Ducs de Sauoye, qui ont continué iusques à Charles Emanuel à present regnant, lequel est l'vnzieme Duc de

L

LE THRESOR DES
Sauoye.

Bourgongne.

L'an mil trente quatre regnant Henry premier du nom Roy de France, le Royaume de Bourgongne fut diuisé en deux parties, sçauoir en Duché, & Comté. La Comté demeura à l'Empereur, & la Duché au Roy de France.

Arthois.

L'an mil cent quatre vings quinze, par le traicté de paix, qui fut entre le Roy Philippes Auguste, & Baudouyn Comte de Flandres, le pays d'Arthois fut erigé en Comté, & fut dōnée à Loys fils du Roy Philippes, qui en fut le premier Comte.

Comté de Longuenille.

La Comté de Longuenille, par le trespas de Enguerrand de marigni fut baillée à Loys, frere de Philippes le Bel.

Brabant.

L'an mil deux cens quarante-sept, durant le regne du Roy saint Loys, Henry fut le premier Duc de Brabant.

Alençon.

Charles fils du Comte Charles de Valois, fut le premier Comte d'Alençon, estant la seigneurie érigeée en Comté.

Iean quatriesme Comte fut créé premier Duc d'Alençon par le Roy Charles sixiesme, en l'an mil quatre cens quatorze.

Bourbon.

L'an mil trois cens trente ou enuirō, la Seigneurie de Bourbon fut érigeée en Duché par le Roy Philippes de Valois, & en fut le premier Duc Loys Comte de Clermont, fils de Robert Côte de Clermont, fils de saint Loys, lequel Robert à cause de dame Beatrix sa femme fille d'Arcambaut, Seigneur

Lij

LE THRESOR DES
de Bourbõ fut audit seigneur de Bour-
bon, apres son beau pere. Et y a eu huit
Ducs de Bourbon, comptant pour le
dernier Charles, qui mourut à la prise
de Rome.

Mortaing.

Mortaing fut erigé en Comté, & bail-
lee à messire Pierre de Navarre en l'an
mil quatre cens vn.

Nemours.

L'an mil quatre cens & cinq, le roy
Charles sixiesme erigea en Duché la
Seigneurie de Nemours en Gastinois,
& y ioignit Nogent, Pons sur Seine,
Colomiers, & autres terres, laquelle
Duché de Nemours, il bailla à Charles
Roy de Navarre, qui en fut le pre-
mier Duc, en recompense d'autres
terres, qu'il pretendoit luy appartenir
en Normandie.

Aumalle.

Aumalle, auparavant Comté, fut erigee en Duché & Pairrie de France, par le Roy François premier du nom, lequel crea premier Duc & Pair, monsieur François de Lorraine, fils du Duc de Guise, en l'an mil cinq cens quarante & sept : les lettres de sa creation & création furent publiees en parlement le 5. iour de Ianuier audict an.

Montmorency.

Montmorency ancienne, & premiere Baronnie de France, fut erigee en Duché par le Roy Henry deuxiesme du nom, en l'an mil cinq cens cinquante & vn. Et en a esté le premier Duc messire Anne de Montmorency, Connestable de France, lequel a ioinct à ladite Duché plusieurs belles Seigneuries.

LE THRESOR DES

Mayenne, & Espernon.

Mayenne a esté erigée en Duché
sous le Roy Charles neuuiesme, le Roy
seant en son liect de iustice. Et Espernon
aussi par le Roy Henry troisieme.

*L'institution des Ordres & confraterni-
tez d'aucuns Rois & Princes.*

TITRE XXXIII.

L'Ordre de France.

11076

*L'ordonnance
est en la cha-
mbre des Com-
tes.*



EN l'an mil trois cents cinquante vn, le Roy Iean crea vn Ordre de Cheualiers qu'il nomma par l'ordonnance qu'il en fit, la confrairie & ordre de l'Estoille, fondee en la noble maison de saint Ouyn, pres saint denys en France, qui est a present vn vieil chasteau tout ruine: sont aussi

appelez, par icelle Ordonnance les Cheualiers de la Vierge Marie, de la noble maison de saint Ouyn, & portoient vne Estoille d'argent en leurs manteaux ou chapperons, avec ceste devise, **M O N S T R A N T R E G I B V S A S T R A V I A M**, en commemoration de l'Estoille celeste qui guida les Roys d'Orient, allans adorer nostre Seigneur Iesus-Christ.

L'an mil quatre cens soixante neuf, le premier iour d'Aoust, le Roy Loys vnziesme institua, crea & ordonna en son Chastel d'Amboise, l'Ordre des Cheualiers de nom & d'armes en l'honneur de saint Michel, au nombre de trente-six; dont il estoit le Chef & souuerain, & ses successeurs Rois de France. Auquel Ordre il ordonna quatre Officiers, sçauoir le Chancelier, le Greffier, le Tresorier, & le Herault. Et depuis en l'an mil quatre cens soixante & seize, le vingt-deuxiesme iour du mois de Decembre, estant au Plessis du Parc lez Tours, il crea le Preuost & Maistre

L iij

LE THRESOR DES

des ceremonies dudit ordre, estant le second en dignité desdits quatre officiers, & faisant le cinquiesme. Le signe de l'ordre estoit vn collier d'or fait à coquilles lasses l'une avec l'autre, d'un double las assés sur chainettes ou mailles d'or; au milieu duquel y auoit sur vn roc l'image de saint Michel, qui pendoit sur la poitrine: & estoient venus lesdits Cheualiers le porter tous les iours; & ce faisoit la solennité de l'ordre le iour saint Michel.

L'an mil cinq cens soixante & deux le premier iour de Ianuier, feste de la Circoncision de nostre Seigneur, le Roy de France & de Pologne Henry troiesme du nom commença à tenir l'ordre par luy créé, fondé & institué dès le mois de Nouembre du parauant, appelé l'ordre & milice du saint Esprit, duquel il estoit le Chef & souverain, & en print l'occasion, pourauant qu'à vn semblable iour, qui est la feste de Pentecouste, il estoit entré au regne de deux Royaumes, sçauoir le premier celui de Pologne en l'annee

1573. par l'election qui en fut faicte le
dic iour de tous les Potentats & Sei-
gneurs dudit Royaume. Et celuy de
France, le semblable iour de l'annee
suuante 1574. par la mort & trépas du
Roy Charles neuuesme son frere, qui
mourut au chasteau de Vincennes. Et
à la premiere solennité dudit Ordre, il
seruingt huict Cheualiers en l'Eglise &
conuent des Augustins à Paris, d'icui
choisi par ledict Sieur pour ce faire, par
chacun an le iour de l'institution. Entre
les obligations que fait chacun Cheua-
lier receuant ledit Ordre, il est tenu
de porter tousiours vne Croix de ve-
lours d'auant orange, fait à la façon d'v-
ne Croix de Malte, cousue sur le costé
gauche de son manseau, robe, ou autre
habit de dessus, au milieu de laquelle
Croix doit estre vne Colombe, figuree
en broderie d'argent, & sur les angles
des rais d'argent, de la grandeur & façō
que celle que luy baille ledict sieur
Roy, lors qu'il reçoit ledict Ordre. Por-
tera aussi vne autre croix dudit ordre,
pendante au col à vn ruban de soye de

LE THRESOR DES
couleur bleuë celeste. Ladite Croix
faicte à la forme de l'autre toute d'or,
esmaillée de blanc par les bords, & le
milieu sans esmail, dedans les angles se-
ra vnë fleur de lys, & sur le milieu, s'il
est Cheualier de l'Ordre de saint Mi-
chel cy dessus, portera la marque dudit
Ordre d'un costé, & de l'autre vne Co-
lombe: & s'il n'est Cheualier de saint
Michel, la Colombe sera des deux co-
stés de ladite Croix.

L'Ordre d'Angleterre,

L'an mil 344. Edouard troiesme du
nom, Roy d'Angleterre, crea au cha-
steau de Vvinderose, l'Ordre de la
bleuë lartiere avec ceste deuise, *Honny
soit qui mal y pense*. L'occasion s'offrit d'un
ne ieune damoiselle, de laquelle la lar-
tiere bleuë tomba de sa iambe, en dan-
sant deuant le Roy: & la leua vn Che-
ualier en prononçant lesdites paroles,
Honny soit &c. Et pource que l'aduen-
ture fut agreable au Roy, il institua l'or-

dre de la lartiere: auquel furent premierement receus quarante Cheualiers, dont le Roy, ses enfans & les plus grands Princes estoient: & ordonna que la solemnité d'iceluy Ordre seroit celebree tous les ans le iour S^t Georges. La lartiere est ainsi façonnée; il y a cōme des bouclès; sur lesquelles se faict vne forme de nœud; & le bout d'icelle pend iusques en mi-jambes, portant au milieu vne rose emperlee, & double, rouge & blanche, & au dessous pend l'image de saint Georges, ensemble les armoiries d'Angleterre.

L'Ordre de Bourgogne.

Le bon Duc Philippes Penultime Duc de Bourgogne, crea & institua l'Ordre des Cheualiers de la Toison d'or. Ce fut en l'an mil quatre cens vingt-neuf. Il est composé de fusils & de pierres à feu liés ensemblement, de façon que la pierre au milieu des deux fusils, comme estant frappée,

LE THRESOR DES

iette hors ses estincelles, & le mot
estoit, *Ante ferit, quam flamma micet*. Et au
bot d'embas de la chaîne pend la toi-
son, ou peau de mouton dorée, liée au
milieu d'un lacet d'or; à quoy s'est ac-
commodé l'inscription présente et de
laissant l'ancienne; en celle manière:
Præmii vili laborum: lequel brdre a porté
l'Empereur Charles cinquiesme, & de
present le porte le Catholique Roy
d'Espaigne.

L'ordre d'Anjou:

René Roy de Sicile, & quatriesme
Duc d'Anjou, institua l'ordre des Che-
ualiers du Croissant, lesquels portoient
vn Croissant d'or; avec ceste devise,
Le Croissant, dont il estoit le chef, &
y furent receus certains nobles Che-
ualiers, dont les noms & armoiries sont
encores veus à saint Maurice d'An-
gers, en la chapelle des Cheualiers.

L'ordre de Sauoye.

Amé sixiesme du nom, vnziesme Comte de Sauiöye, appellé le Comte Verd, institua l'ordre de quatorze Cheualiers, portans le collier d'or, auquel pend vne bague, dans laquelle est representé le mystere de l'Annonciation de l'Ange Gabriel à la vierge Marie, avec ces trois mots *fert, fert, fert* : lesquels on interprete ainsi, *fortitudo eius Rhodum tenuit* : c'est à dire, sa force tint Rhodes. Et fut ceste deuise à l'occasion du Duc de Sauoye, qui garda Rhodes contre la puissance du Turc.

*Aucuns ont exposé ainsi,
famina erit
ruina sua.*

Cest Ordre se celebre le iour qu'ils appellét l'Annōciatiō, qui est le iour de l'Annonciation de nostre Dame. Il y a plusieurs autres Ordres de Cheualiers, Ecclesiastiques & seculiers, comme les Cheualiers de Rhodes, appelez maintenant de Malte, les Tépliers abolis par Philippes le Bel roy de Frāce, l'an 1310. les Cheualiers de Prusse en Allemagne,

& en Espagne les Cheualiers de saint Jacques, de Calatrana, d'Alcantara, de sancta Maria della redentione, di Montefio: di Christo, en Portugal: & en Italie del Sepolchro, di sancta Maria mater Domini, di san Lazaro, & di san Stefano.

Emmanuel Philbert Duc de Sauoye en vne assemblee & conuocation de beaucoup de sa noblesse qu'il fit faire en sa ville de Nice en Piedmont en l'an 1583. le quinzieme Ianuier, crea & institua le nouuel Ordre de la milicie de saint Maurice protecteur de la maison & pays de Sauoye, auquel il incorpora l'Ordre fort ancien de la milicie de S. Lazare, lequel nouuel Ordre il fit confirmer par le Pape Gregoire 13. & en faisoit la sòlemnité l'vnzieme de Ianuier, & par laquelle institutiõ les Cheualiers & gentilshommes dudit Ordre estoient tenus par le serment faisant, receuant ledit Ordre, d'estre prompts avec les armes à defendre l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine contre les ennemis d'icelle.

Prerogatiues, tiltres, & honneurs donnez à aucuns Rois de France,

TILTRE XXXIIII.

 Louis premier Roy Chrestien, l'an 26. de son regne receut de l'Empereur Anastase le tiltre & honneur de Patrice Romain & de consul ensemble, luy fit presenter vne couronne d'or. La verité est que ces honneurs sont moindres que le tiltre Royal de France.

Le Roy Pepin receut le mesme honneur de Patrice, par le Pape Estienne en la ville de Rome, l'an 6. de son regne.

Les Rois de France, dict Balde, ont telle splendeur entre les autres Rois, comme l'estoile du iour au milieu d'vne nuee venant du mid'y.

Suidas auth eur ancien Grec a escrit, que quand on parle simplement du Roy par tout le monde, on entend le Roy de France.

LE THRESOR DES

Le Pape saint Gr egoire a laissé par
escriit, que le Roy de France surpassoit
d'autant les Rois de's. autres nations,
que la dignité Royal e excellè par des-
sus tous autres hommes.

Le susdit Balde a escriit, que le Roy
de France, porte la couronne de liber-
té & de gloire par dessus tous autres
Rois.

L'an 1558. le Senat de Venise iugea
le premier lieu de séance à l'Ambassa-
deur seant à Venise, pour le Roy de
France, nommé monsieur de Nouail-
les.

Le Pape Honoré troisieme appel-
loit les Rois de France le mur inexpu-
gnable de la Chrestienté.

Depuis la creation du monde n'y a
eu iamais courtoisie de si longue duree,
coniointe avec vne telle preeminen-
ce que celle de France.

Le Pape Adrian crea aussi Charles-
maigne audit tiltre de Patrice, pour
auoir confirmé la donation faicte par
Pepin au siege : Romain: il luy octroya
pareillement le droict d'election des
Papes,

Papes, & aussi que les Prelats prendroient inuestiture de luy : depuis revenant de son voyage de la terre sainte à Rome, le droit de l'Empire Occidental qu'il tenoit, luy fut confirmé par le Pape Leon, & fut à son honneur escript par les places de Rome, où il solennisa la natiuité de nostre Seigneur, *Carolo Augusto a Deo coronato magno, & Pontificali Imperatori vita & victoria.*

Philippe de Valois receut des prelatz de France le titre de Catholique, ensemble la couronne, comme nepveu de Philippe le Bel, & consequemment premier Prince du sang, & ce en vertu de la loy Salique contre le Roy d'Angleterre, qui auoit vn fils de la fille dudit Philippe le Bel.

Le Roy Henry second du nom receut des Allemans le titre de Protecteur de la Germanie, receut aussi de la part du Pape Paul quatriesme, par le Legat Carafe le chapeau de Senateur Romain, & l'espee de la defense de l'Eglise.

M

*Hommages faicts aux Rois
de France.*

TITRE XXXV.

Iudicael Roy de la petite Bre-
tagne, fit foy & hommage de
sa terre au Roy Dagobert;
estant en son Palais à Clichy la Garen-
ne près Paris; & promit ledit Iudicael
pour luy & ses successeurs tenir Breta-
gne en fief des Rois de France, & par
ce fut aboly le nom de Roy de Breta-
gne.

Henry Dnc de Normandie, & Roy
d'Angleterre, en l'an mil cent quatre
vingts fit hommage au Roy Philippes
Auguste, à cause des terres qu'il tenoit
en France de par Alienor sa femme, le
iour du sacre & couronnement dudit
Auguste : auquel mesme iour iceluy
Roy Henry seruit par honneur d'Es-
cuyer trenchant ledict Roy de France,
estant en son Royal conuiue.

Jeân Comte de Montfort, apres auoir rendu la seigneurie de Ponthieure, à la vesue feu Charles de Blois, fut receu du Roy Charles cinquiesme, à luy faire foy & hominage de la Duché de Bretagne, ce qu'il fit, le mâteau & chapeau ostez, & les genoux en terre.

Jeân Duc de Bretagne, en l'an mil trois cens quatre vingts vn, fit hommage au Roy Charles 6. de ladite Duché. L'an mil trois cés vingt neuf. Edouard Roy d'Angleterre, en la ville d'Amiens, fit hommage au Roy Philippes de Valois, pour les terres qu'il tenoit en Aquitaine, & pour la Comté de Ponthieu, dont il enuoya lettres au Roy de France, inferees en l'histoire de Froissard. Et auparauant luy mesmes auoit fait le semblable hommage à son oncle Charles le Bel pour lesdites Seigneuries en l'an mil trois cens vingt cinq.

L'an 1379. en Feburier, le Duc de Luilliers vint vers le Roy Charles le quint estant au bois de Vincennes, & là luy fit hommage lige de sa Duché.

Philippes Duc de Bourgongne fit

M ij

LE THRESOR.DES.

hommage au Roy Charles sixiesme pour la Duché de Bourgongne, Comtez de Flandres & d'Artois, & autres seigneuries tenues en pairie.

L'an mil quatre cens cinq Jean Comte de Nevers, fils de Philippes Duc de Bourgongne, fit hommage lige au Roy Charles sixiesme pour ladite Duché de Bourgongne, & autres terres qu'il tenoit en pairie.

L'an mil cent quatre vings quinze, Richard Roy d'Angleterre, fit hommage au Roy Philippes Auguste, pour la Duché de Normandie, & Comtez de Poictou & d'Anjou.

En icelle année Baudouyn Comte de Flandres, fit hommage lige & serment de fidelité audit Roy Philippes de ladite Comté de Flandres.

Anthoine Duc de Lorraine fit hommage au Roy François le grand, en la ville de Digeon, pour la Duché de Bar.

La couronne de Castille est redeu- ble à Sances quatriesme Roy de Na- uarre, surnommé le grand, & depuis à

Piètre de Bourbon, lequel avec une armée François chassa Pierre le cruel, pour establir son frere Henry troisieme, bien que bastard. De luy sont descendus les successeurs Rois de Castille. Les Royaumes de Maiorque & Minorque, appartiennent à la maison d'Anjou, par donation que luy en fit la Marquise de Montferrat, sœur unique & legitime heritiere de Jaques, dernier Roy de Maiorque.

Les Rois de France ont droit sur le Royaume d'Arragon par trois chefs, ou causes: assavoir par la donation faicte à Philippes troisieme Roy de France, par Martin Pape, successeur du Pape Nicolas: par Leanne fille de Jean, fils de Pierre Roy d'Arragon, mariée à Mathieu de Castelbon, Comte de Foix & de Bearn, & appartient au Roy de France par la donation de René d'Anjou Roy de Sicile & d'Arragon, faict au Roy Loys vnzieme, à l'ayde duquel il fut couronné Roy d'Arragon des Barcelonnois.

Le Roy à present regnant Henry

M iij

LE THRESOR DES

quatriefme Roy de France & de Navarre, a droit sur les places de la Sofer-
ra, les Duchez de Candie, de Montblac
en Arragon, de Pegnafie, le Comté de
Rebagorcea, la cité de Belleagne, villes
de Castrocheris, Harao, Villaron, Cuel-
lar. Il peut auffi pretendre les Royau-
mes de Castille & de Toledé, comme
heritier de saint Loys, fils de Blanche,
fille aînée de Henry premier du nom,
Roy de Castille & de Toledé, de la-
quelle la sœur puisnée Berégere v sur-
pale Royaume, & fit eslire son fils Fer-
dinand.

L'an 1499. au dernier de Juin, estant
party Guy de Rochefort, Chancelier
de France, au nom du Roy Loys dou-
ziefme Roy de France, accompagné de
plusieurs Cheualiers, Barons, Conseil-
liers, Maistre des Requestes, & de Mō-
ioye, & Normandie, Roys d'armes
fachelmina à Arras. pour recevoir l'hō-
mage de l'Archeduc Philippes d'Au-
strie Roy des Romains, & pere de
Charles cinquiefme empereur, & ayeul
de Philippes Roy d'Espagne dernier

LE THRESOR DES
Le reste des ceremonies est aux regi-
stres de la Cour de Parlement, dont le
present extraict est tiré, & signé du
Tillet.

*Des terres baillees en appennage aux
enfans de France, ou par partage en
tiltre de Roy, ou en quelque
autre maniere.*

TILTRE XXXVI.

LE premier des Rois de France
qui ait donné Seigneurie à ses
enfans, durant son regne, c'est
Clotaire deuxiesme, lequel donna à son
fils Dagobert le Royaume d'Austrasie,
dont Mets estoit la principale ville, &
comprenoit toute la Lorraine, avec les
Prouinces adjacentes.

Iceluy Dagobert Roy de Frâce, don-
na à Aubert son frere (de pere seule-
ment) le Royaume d'Aquitaine, & luy
establit son siege à Tholouze.

Il donna aussi le Royaume d'Austrasie à son fils illegitimé Sigisbert, luy baillant sages gouverneurs, Pepin maire du Palais d'Austrasie, & Gombert Euesque de Coulongne.

Le Roy Clovis deuxiesme, ayant mis en ses mains le Royaume d'Austrasie, après le trespas dudit Sigisbert, le donna à Childeric le plus ieune de ses fils, qui depuis fut Roy de France.

Theodoric Roy de France, laissant deux fils apres son trespas, l'un nommé Clouis troisieme, fut Roy de France, & le second nommé Childebert, fut couronné Roy d'Austrasie, vivant son frere, apres la mort duquel il fut Roy de France.

Le Roy Charlesmagne bailla à son frere Carloman, le Royaume de Soissons, qui depuis luy escheut par le trespas de sondict frere. Il fit couronner ses deux fils Rois par le Pape Adrian à Rome, Pepin Roy de Lombardie, & Loys Roy d'Aquitaine.

Loys le Debonnaire fit couronner
Rois ses trois fils, Pepin Roy d'Aquitai-